

LES JOURNÉES REVOLUTIONNAIRES DE LISBONNE ET DE PORTO

UNE JOURNÉE ET UNE NUIT DE COMBATS SAUVAGES DANS LES RUES DE LA CAPITALE PORTUGAISE

230 MORTS, 600 BLESSÉS

(Récit de l'envoyé spécial du "Petit Parisien", M. Albert Londres)

Lisbonne, 13 fév. (d. n. env. spécial.) — D'abord Lisbonne. La révolution y est entrée le 7 février à 11 h. 40 et, cette fois, on allait voir quelque chose. Les marins, ayant quitté leur caserne d'Alcantara, descendirent de la colline; on les vit passer en ordre et très calmes devant la légation de France, mais on ne savait pas à ce moment ce qu'ils allaient faire. Ils auraient pu aussi bien aller se promener. Justement la journée était belle. Ils allaient à l'arsenal. A la même heure, deux camions remplis de civils frappaient également à la porte de l'arsenal.

On ouvrit aux marins, on ouvrit aux civils : les révoltés venaient s'armer. Les premiers bruits s'entendaient sur le coup de midi. Des civils donnaient l'assaut à la fabrique d'armes. Le commandant déchargea son revolver dans la masse. La masse désarma, mais sans trop de méchanceté. A la même heure également, des milliers arrivèrent, se dirigeant sur le dépôt de matériel de guerre et l'attaquaient. Jusqu'à 10 morts et 10 blessés. Le drame n'avait pas commencé. Les acteurs s'habillaient. Quand les marins, quand les civils eurent des fusils, des cartouches, des mitrailleuses, ils sortirent : ils sautèrent d'abord de l'arsenal dans le ministère de la Guerre. Ils n'eurent pour cela qu'à mettre des échelles contre le mur qui est mitoyen, et les marins occupèrent le ministère des Terriers.

Cela se passait face au Tage, si bien que les bateaux de guerre virent parfaitement le spectacle. Alors trois de ces bateaux, dont l'un était pacifique, levèrent l'ancre et prirent le large. Ils allaient faire une petite croisière. Pendant ce temps-là, plus curieux, deux autres navires demeurèrent.

Après quoi, les révoltés, ayant à leur tête un haut fonctionnaire des postes et télégraphes, s'emparèrent du central téléphonique, et l'on mit des mitrailleuses derrière les guichets. Et, passant devant les casernes des gardes républicains, les révoltés débranchèrent les guirlandes. Puis ils gagnèrent les collines.

Le gouvernement se retire devant l'émeute

Pendant ce temps, que faisait le gouvernement ? Car tout cela n'était qu'une affaire de changement de gouvernement, une simple crise ministérielle sur les bords du Tage ! Le général Carmona, président de la République, quittait son domicile et gagnait le camp de Campolide. Il emmenait avec lui tous les ministres, sauf ceux de la Guerre et des Colonies, déjà occupés à Porto ; sauf également celui des Affaires étrangères qui, ainsi qu'on le verra, était bien deux fois de suite son président. Là, il organisa sa défense.

Mais, dans la ville, d'autres civils s'attroupaient place du Commerce. Mais, dans le quartier populaire de Bairro-Alto, des agents de police, des gardes républicains et des « pékins » recevaient des armes de la part des marins, et tous ces gens-là criaient : « Vive la République ! »

Mitrailleuses et fusils arrosèrent les révoltés. Ceux de l'arsenal, ceux de la place du Commerce, ceux de Bairro-Alto montèrent par les rues San-Bento jusqu'à la place du Brésil, jusqu'à la place San-Mamede et jusqu'au Rato. C'est là qu'il fallait jouer la tragédie. Ils prirent les barricades, et comme ils savaient que les troupes du gouvernement allaient fonder sur eux des collines dominantes, ils ouvrirent un tir de barrage sur toutes les rues aboutissant à ces places. Ils barraient le chemin à des gens qui n'étaient pas encore là.

Ces quartiers sont la ville même. Les habitants n'eurent même pas le temps de fermer leurs volets. Ils se trouvèrent, encore à table, au cœur d'une fusillade qui allait durer trois jours. Les révoltés avaient comme chef un ancien sénateur, José Mendes dos Reis. Il alla installer son quartier général à l'hôtel Bristol, place San-Pedro-Alcantara, sur une colline qui domine tout le côté est de Lisbonne et un coin du Tage, où se trouvaient les deux croiseurs curieux.

Un ministre déjouant : On l'arrête à table

Mais que rencontre l'ex-sénateur à l'hôtel Bristol ? Le ministre des Affaires étrangères et son chef de cabinet qui déjeunait. Ils n'ont été qu'àux hors-d'œuvre. Il les fit arrêter quand même. Il les envoya prisonniers dans une boulangerie, sans



La place San-Pedro-Alcantara, qui fut le quartier général des révolutionnaires

doulo pour qu'on ne pût lui reprocher plus tard d'avoir voulu les réduire par la famine. Et la guerre commença.

Les révoltés attaquèrent le gouvernement civil. Six cents soldats y étaient déjà. Les révoltés durent reculer. Ils attaquèrent la caserne du génie. La gâche résista. Ils tentèrent de descendre sur l'avenue de la Liberté, la grande promenade de Lisbonne. Les débouchés sur l'avenue étaient gardés. A 2 h. 40, le gouvernement n'hésita plus, il déclencha l'artillerie, et les obus s'écrasèrent sur l'hôtel Bristol, sur le Rato, sur la place San-Mamede.

La ville est vidée de ses huit cent mille habitants. Les caves les ont aspirées, et Lisbonne n'a plus que deux centres turieux : un camp d'où le gouvernement commande l'artillerie, un hôtel d'où la révolte ordonne l'attaque.

Jusqu'à ce que se rencontre. La première va avoir lieu. De Campolide, le gouvernement détache deux compagnies dans la direction du Rato et s'installe, après combat, dans les bâtiments de l'Assistance publique. Les révolutionnaires, décidés, eux aussi, d'occuper les maisons et de leurs caves, les habitants entendent, de leurs demeures, on fait des redoutes. Et, sous les balles pleuvant des fenêtres, révoltés et gouvernementaux s'empoignent dans les rues qui débouchent sur le Rato.

L'affolement d'une grande dame

Des camions montent de l'arsenal : les munitions pour les marins ; les bombes sont dans des espèces de cabas à provision et l'on distribue ces bombes aux civils que l'on fait sortir de leurs caves. Et on leur dit : « Jetez ça ! »

C'est un beau site comme dans les gravures d'autrefois. Le Rato est pris, perdu, repris, repertu. La bataille est sauvage ; des mitrailleuses tirent des toits. On voit une duchesse à la fenêtre de son beau palais, qui fait des gestes de désespoir. Alors les révoltés, envahissent le palais, vont chercher la grande dame, la conduisent dans les sous-sols en lui disant avec déférence qu'ils ne voulaient pas du tout qu'elle se fit tuer.

Les révoltés désirent sortir du Rato. Ils sentent qu'ils y seront cloués. Ils voudraient gagner la place Pombale et le parc d'Edouard VII. Ils y descendraient, par l'avenue de la Liberté, sur la gare du centre. Ils se joignent sur les soldats. Un moment, ils percent, mais ils redégringolent place du Rato, sous une avalanche des réguliers.

Alors, le gouvernement envoie deux avions au-dessus d'eux et les bombarde ; ils se retranchent dans les maisons, ils regagnent leurs barricades.

Dans le même temps, d'autres civils opèrent dans les bas de Lisbonne. Ils attaquent et pillent trois journaux : *Portugal Correo*, *Da Noite* et *Correio da Manhã*. Ils s'emparent du siège de la « Jeunesse monarchiste » et jettent le mobilier par les fenêtres. Ils forcent un journal à annoncer leur victoire. A qui ? Lisbonne est complètement vidée.

Le Sud-Express entre en gare sous les obus

Il est 7 h. 30. Le Sud-Express entre en gare. Il y est reçu par un bombardement. Les voyageurs ignoraient qu'il y eût la guerre. Je sais deux dames dans mon hôtel qui ne se sont pas relevées de cette réception.

Tout ce qui est dans la zone est sous le feu. La légation d'Argentine, celle des Etats-Unis devront faire réparer leur façade. Les ministères de la Guerre, des Finances, l'hôtel International, l'hôtel français qui reçoit un obus, lequel casse tout dans la pièce, à l'exception d'un petit ange



La place du Commerce

SUR LA ROUTE UN LIVREUR DE FARINE EST TUÉ ET DÉVALISÉ

Après être venus déposer son cadavre dans une rue de Soissons, les assassins ont pris la fuite avec le camion qui conduisait la victime et une sacoche contenant 10.000 francs

Soissons, 13 fév. (d. Petit Parisien.) — Un crime, dont les circonstances ne sont pas encore nettement établies et dont les auteurs, ou du moins l'un d'eux, demeurent inconnus, a été commis, hier soir, sur la route de Braine à Pontavert. La victime en est un conducteur de camion automobile, M. Louis Sauvage, âgé de cinquante-cinq ans, au service d'un meunier de Braine, M. Bécrot.

M. Sauvage avait quitté Braine, hier matin, avec un chargement de farine qu'il devait livrer à un boulanger de Pontavert. Il emmenait avec lui un camarade, un ouvrier boulanger actuellement en chômage, qui avait travaillé récemment à Bourg-et-Cornil.

Son chargement livré, M. Sauvage repartit avec son compagnon la direction de Braine. Il était alors porteur d'une somme de 10.000 francs, montant de sa livraison. Or, la soirée se passa sans que son patron le lui revint. Justement inquiet, il avisa la gendarmerie.

L'étrange manœuvre d'un camion

Or, le même soir, vers 20 h. 30, une habitante de la rue de l'Echelle-Saint-Médard, à Soissons, était qu'elle peu étonnée de voir un lourd camion se livrer, à cette heure, à une manœuvre dont elle ne comprenait pas la raison. Intriguée, cette personne s'arrêta. Elle remarqua sur le siège du camion deux hommes qui discutaient, à voix basse, avec animation. Soudain, le camion partit à toute allure et disparut.

La passante, de son côté, poursuivit son chemin. Tout à coup, elle aperçut un homme gisant sur le pavé ; il était couvert de sang et ne donnait plus signe de vie. Epouvantée, elle donna l'alarme. Le cadavre fut transporté au commissariat.

Grâce à des papiers dont il était porteur, on l'identifia. C'était M. Sauvage, le conducteur du camion de farine disparu !

Dès lors, le mystère de sa disparition s'éclaircit de façon tragique. Le malheureux avait été assassiné et les 10.000 francs qu'il avait encaissés, et qu'on ne retrouva plus sur lui, avaient tenté la cupidité de ses assassins. Ceux-ci, sans aucun doute, l'avaient assailli, sur la route, en un endroit désert, puis ils avaient amené son cadavre jusqu'à Soissons. On peut se demander pourquoi ils l'ont abandonné en cette ville, alors qu'ils eussent pu, avec beaucoup moins de risques, le laisser sur la route en pleine campagne. Mais peut-être voulaient-ils le jeter dans l'Aisne qui coule le long de la rue de l'Echelle-Saint-Médard et n'en furent-ils empêchés que par l'arrivée inopportune de cette passante.

Le crime doit être prémédité

D'autre part, cette personne a distingué nettement deux hommes sur le camion. Or, s'il faut admettre, comme tout semble l'indiquer, que le compagnon de M. Sauvage, le commis boulanger, que l'on n'a pas revu — est l'un de ses assassins, quel est l'autre, et où les deux hommes se sont-ils rencontrés ? N'est-il pas vraisemblable, aussi, de supposer que l'attentat dut être prémédité. Le commis boulanger se sera fait emmener par le livreur après avoir donné à un complice un rendez-vous en un endroit de la route que devait suivre M. Sauvage.

On peut espérer que les assassins ne tarderont pas à être retrouvés, car toutes les brigades de gendarmerie de l'Aisne et des départements limitrophes ont été aussitôt alertées et ont reçu leur signalment et celui du camion.

M. Arthur Vell-Picard, dont le cheval Saint-Bernard a gagné hier le Grand Steeple-Chase de Cannes

Les cyclistes porteurs de journaux ont disputé hier une course à travers les rues de la capitale

Il n'est pas de Parisiens qui ne soient émerveillés de l'adresse avec laquelle les porteurs de journaux, trimbalant leur « papier », de kiosque en kiosque, de boutique en boutique, savent se faufiler à travers les files de voitures, s'insinuer dans les plus opaques encombrements.

Ces porteurs, les « roule-toutours », comme on les nomme, disputèrent hier leur critérium annuel, organisé par l'« Intransigeant », la *Pédale* et l'*Echo des Sports*, et doté d'un challenge par le *Petit Parisien*.

Juchés sur leurs lourds instruments de travail, surchargés de 15 kilos de « papier », tous s'enfouirent à une allure folle.

La rue Montmartre et son faubourg furent traversés en trombe et la rue Notre-Dame-de-Lorette escaladée sans difficulté, mais déjà le peloton se décomposait. Ce n'était qu'un début, il fallait aller se faire contrôler à la porte Maillot, à Grenelle, à la place d'Italie. Flahaut fut éliminé par un accident de machine ; Lenoir fléchit, mais, boulevard de l'Hôpital, une crevaison de pneu le retardait. La Nallon, Belleville, Barbès furent vite traversés, mais il fallait encore escalader la Butte.

Albert Briot fut le meilleur et, en vainqueur, il fit son entrée sur la place du Tertre ; félicité par M. Henri Fabry, vice-président de la Chambre ; Fabry, député, acclamé par des spectateurs enthousiastes, comme on sait l'être dans la commune libre du Vieux Montmartre, photographié, cinématographié, caricaturé, le vainqueur connut pour quelques minutes les joies du triomphe.

Croisi se classant premier des mutilés, l'ancien champion Lorgéon premier des vétérans, Mme Suzanne Trébis était gagnante de la catégorie dames.

Le challenge du *Petit Parisien* était, comme l'an dernier, gagné par l'équipe de six coureurs de *Paris-Sport* ; l'équipe de la *Presse* était seconde.

(A la quatrième page, le classement de l'épreuve.)

L'AVIATEUR ITALIEN DE PINEDO EST PARTI POUR LE "TOUR DE L'ATLANTIQUE"

Il a pris ce matin son vol d'Elmas (Sardaigne), et est arrivé à Kénitra (Maroc), au cours de l'après-midi



L'itinéraire du « tour de l'Atlantique » que se propose d'effectuer de Pinedo. Dans le médaillon : un portrait récent de l'aviateur

Le premier grand raid aérien de 1927 a commencé hier. L'aviateur italien de Pinedo, qui avait, il y a quelques jours, ainsi que le *Petit Parisien* l'a rapporté, amené son hydroavion Savoie 55 de Sesto-Calende, près du lac Majeur, à Elmas (Sardaigne), est parti de cette dernière ville hier matin, accompagné du capitaine Delpreto, du mécanicien Zaccchetti ainsi que du maréchal

innocent, qui postera avec eux pendant les trois premières étapes.

La première étape du raid s'est accomplie dans d'excellentes conditions, et, à 15 h. 25, de Pinedo amerrissait à Kénitra, devant la ville, où il fut l'objet d'ovations chaleureuses de la part des colonies françaises et italiennes. L'aviateur se rendit ensuite à Rabat, où il fut reçu à la résidence générale.

M. Silvain a fait aux Français une rentrée triomphale



M. Silvain dans le « Petit Parisien » (Voir à la troisième page.)

LES GRANDES ÉPREUVES HIPPIQUES



M. Arthur Vell-Picard, dont le cheval Saint-Bernard a gagné hier le Grand Steeple-Chase de Cannes

Trois skieurs entraînés dans un torrent par une avalanche

On réussit à les sauver

Grenoble, 13 février (dép. Havas.) — Les sous-lieutenants Pilet et Scherney et le soldat Excusson, du 150^e d'infanterie, à Briançon, se livraient à des exercices de skis dans les environs de la Grave (Hautes-Alpes), quand ils furent surpris par une avalanche et entraînés dans le torrent de la Meije.

Comme leurs évolutions étaient suivies par les habitants de la Grave, dont ils n'étaient éloignés que d'un kilomètre environ, gendarmes et civils se portèrent à leurs secours et parvinrent à les dégager.

A la deuxième page: Propos de bonne humeur

LE SCANDALE DES DÉCORATIONS MM. MARCEL RUOTTE DUMOULIN ET CAMUSET COMPARAITRONT DEMAIN EN CORRECTIONNELLE

Traite d'influence et complicité, telle est la prévention dont, demain mardi, à la 14^e chambre correctionnelle, auront à répondre M. Marcel Rutte, sous-chef de bureau au ministère du Commerce ; MM. Emile Dumoulin et Louis Camuset, publicistes.

On sait comment, en octobre dernier, les trois associés se firent prendre. Une première enquête, ordonnée par M. Daniel-Vincent, ministre du Commerce, était restée infructueuse, faute de renseignements précis. La dénonciation indignée d'un honorable industriel M. Bahr, directeur général du garage Saint-Didier, permit au commissaire de police Benoît, sur l'ordre de M. Bokimowski, de procéder à coup sûr. Avisé qu'un prétendu client, M. Boucher, était prêt à négocier avec lui pour un emploi de conseiller du commerce extérieur, Dumoulin accourut.

Ce sera 30.000 francs, précisait-il, verser contre remise de la lettre de nomination.

C'en était assez pour que la conviction de M. Benoît fût faite, pas assez pour confondre Dumoulin. M. Benoît tendit à nouveau ses filets et, téléphonant à Dumoulin, sous le nom de M. Boucher, il s'informa de la possibilité d'obtenir la croix de la Légion d'honneur.

On l'a pour la croix, c'est 100.000 francs ! répondit Dumoulin.

Rien ne craignait d'en promettre même davantage, et, alléché, Dumoulin s'empressa de venir se faire arrêter au rendez-vous qui lui avait été fixé.

L'arrestation de Dumoulin amena celle de son ami Louis Camuset, dit Camus, plus précieuse encore, car, tandis que Dumoulin cherchait à s'agiler dans les réticences et les rétractations, Camuset parla tout net.

« J'étais, expliqua-t-il, le trait d'union entre Dumoulin et M. Rutte, sous-chef de bureau au Commerce, attaché à la direction de l'Expansion commerciale et chargé de la constitution et du classement des dossiers des candidats à la Légion d'honneur. Tous deux, nous lui servions de rabatteurs, moi dans le monde politique, Dumoulin, qui se disait du Mont de Peyronnet, dans le monde industriel et commercial. Quand Dumoulin me signalait une candidature, j'allais trouver Rutte, qui me remettait la feuille verte à faire signer par le candidat en me disant : « Arrange-toi pour la faire recommander au ministre. »

Dumoulin faisait signer la demande par le candidat ; moi, je la faisais recommander. La nomination décidée, Rutte m'en prévenait. Il me remettait même la lettre officielle annonçant la nomination, et je la portais au candidat qui payait. Alors on partageait.

Les aveux de Camuset se trouvaient corroborés par plus d'une constatation.

Toutefois, selon lui, son intervention ne se serait exercée qu'en faveur de quatre candidats.

M. Bahr, négociant à Paris, nommé conseiller du commerce extérieur le 20 mars 1924, aurait versé 20.000 francs, dont 10.000 furent gardés par Dumoulin et l'autre moitié partagée entre Rutte et Camuset.

M. Chabaud, négociant à Paris, nommé chevalier de la Légion d'honneur le 9 avril 1925, aurait donné pour sa croix 100.000 fr., sur lesquels Dumoulin préleva 35.000 fr., Camuset autant, les 30.000 fr. restants allant au sous-chef de bureau Rutte.

De même, M. Gossart, négociant, nommé chevalier le 14 janvier 1926, et M. Dumas, industriel, chevalier du 22 mai 1926, il faut dire qu'à ces allégations de Camuset, ces quatre décorés ont opposé de formels démentis.

Par contre — ce qui tendrait à prouver que Camuset n'a pas tout dit, bien qu'il ait beaucoup parlé — deux autres commerçants ont certifié avoir reçu de Dumoulin des propositions qu'ils repoussèrent avec indignation : ainsi M. Donguy, couturier, se serait vu offrir la croix pour 60.000 francs et pour 30.000 francs un poste de conseiller du commerce extérieur. Et l'appui de son accusation, M. Donguy a produit la lettre de refus qu'il adressa à Dumoulin.

De même, M. David, négociant, affirme avoir reçu de Dumoulin l'offre de la croix pour 60.000 francs.

Le sous-chef de bureau Rutte ne devait se laisser troubler ni par les aveux de Camuset, ni par l'attitude plus qu'embarrassée de Dumoulin. Du premier au dernier jour de l'information, il ne cessa de tout nier, même après qu'on eut découvert la Société Générale un dépôt à son nom de 840.000 francs, dont 95.000 en billets de 1.000 francs.

C'est mon père qui m'a confié cet argent pour le faire valoir, expliqua-t-il. Et, venant au secours de son fils,

En haut, rue Réaumur, le départ des concurrents. En bas, à gauche : le vainqueur Briot arrive au contrôle final ; à droite : l'arrivée de Mme Trébis, gagnante de la catégorie dames.

(Cl. Petit Parisien.)

Briot, vainqueur, et Mme Trébis, gagnante de la catégorie dames.

En haut, rue Réaumur, le départ des concurrents. En bas, à gauche : le vainqueur Briot arrive au contrôle final ; à droite : l'arrivée de Mme Trébis, gagnante de la catégorie dames.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

M. Ruolte père produisit un carnet notant relatant des versements faits par lui à son fils, de février 1924 à février 1926, et s'élevait à 910.000 francs.

La fortune de M. Ruolte père lui permettait-elle de disposer d'une pareille somme ?

Après enquête, l'accusation estima que les fonds déposés par Ruolte fils à la Société Générale devaient avoir une autre origine que la fortune paternelle.

Alors l'attitude du sous-chef de bureau parut se modifier. Jusqu'alors, il s'était borné à se défendre en niant. Par une lettre adressée au parquet, il sembla vouloir se poser en accusateur. On lui fit observer qu'en tout cas ses révélations ne pourraient aboutir qu'à l'ouverture d'une nouvelle information, distincte de celle dont il était lui-même l'objet. Puis on l'invita à préciser. Mais sa réponse fut qu'il n'accusait personne et qu'il n'avait connaissance d'aucun délit caractérisé.

S'en tiendra-t-il à cette réponse ? C'est le secret de l'audience qui s'ouvrira mardi sous la présidence de M. Gorse, et où le substitut Siramy, occupant le siège du ministère public, aura à faire face à MM^{es} Campinchi, Cuvillier - Lhéritier et Lagoutte, chargés de la défense.

On récompense les sous-officiers qui entretiennent le mieux les casernements

Le rapport de la place du gouverneur militaire de Paris publie la note suivante :

Les inspections passées dans les casernements au cours de l'année 1926 ont fait ressortir les efforts faits par les occupants pour améliorer la situation des casernes dont l'entretien avait été négligé après la guerre.

Plusieurs propositions de récompenses en faveur de sous-officiers de casernement qui ont déployé un zèle tout particulier dans l'accomplissement de leurs devoirs professionnels ont été soumises au gouverneur par le général commandant le génie.

Le gouverneur a décidé d'accorder, en conséquence, des témoignages de satisfaction à l'ordre du G. M. P. :

A l'adjudant-chef Gaillet, du 1^{er} groupe de chasseurs à cheval, à l'adjudant Morel du 50⁸ régiment de chars de combat ; à l'adjudant Berthier, de la compagnie météorologique du fort de Saint-Cyr ; à l'adjudant Delbosse, de la 2² section de G. O. A. ; au sergent Shielle, de la 2² section de G. O. A.

A LA PRESIDENCE DU CONSEIL

Le président du Conseil a reçu, hier matin, M. Edouard Champion, qui lui a rendu compte de son récent voyage en Amérique, où il a fait des conférences dans soixante-neuf villes, universités et collèges. M. Poincaré l'a remercié et félicité.

Le président du Conseil a eu ensuite un long entretien avec M. Ponsot, haut commissaire de France en Syrie.

OBSEQUES DE M. GUSTAVE ROUANET

Les obsèques de M. Gustave Rouanet, ancien conseiller municipal de Paris et ancien député de la Seine, ont eu lieu, hier après-midi, au Père-Lachaise.

A 14 heures, de nombreuses délégations étaient rassemblées rue Gauthier, au domicile du défunt. On remarquait dans l'assistance les anciens collègues de M. Rouanet, parmi lesquels MM. Pierre Godin, Ancoeur, Fleurot et Thévenot, conseillers municipaux ; Brunel, Buisson et Paul-Boncour, députés ; Mauger et Roboult, sénateurs.

M. Briand, ministre des Affaires étrangères, s'était fait représenter, ainsi que MM. Bouly, préfet de la Seine, et Jourd'heuil, secrétaire général de la préfecture.

Le groupe de Clignancourt du parti socialiste et la Société des étudiants robianistes, la Fédération de la Seine S. F. I. O. et bien d'autres groupements avaient envoyé de superbes couronnes.

Le cortège s'est ébranlé, précédé des écorchés offerts par le conseil municipal et le conseil général qui portaient des huissiers de la préfecture de la Seine.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Dherbecourt, président du conseil général de la Seine ; Van Rosbroeck, sénateur de Belgique ; Mathiez, président de la Société robianiste ; Weidlopp, Benoît et Charles Morice, députés de l'Association des journalistes républicains.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Dherbecourt, au nom de la Ville de Paris ; Mathiez, au nom des robianistes ; Osmin, au nom de la fédération du parti socialiste ; Blum, député de la Seine, au nom de la fédération du comité exécutif de l'Internationale socialiste.

Le corps de M. Rouanet a été déposé dans le caveau provisoire de la Ville de Paris, et la nombreuse assistance a défilé respectueusement devant la femme et les enfants du défunt.

Le drame de la place de la Nation

M. Poggi, commissaire par intérim du quartier Saint-Germain, a opéré, hier matin, une perquisition dans la chambre de Lifschitz, avenue Philippe-Auguste. Il y a découvert divers plans d'appartements que l'Argentin se disposait à camoufler.

Le magistrat s'est ensuite rendu à la commission de la place de la Nation et a confronté le coupable avec sa victime, récemment sortie de Saint-Antoine.

Mme Budaba a formellement reconnu Lifschitz, qui habite depuis deux ans en France et a été envoyé hier soir au dépôt.

C'est M. Delaig, juge d'instruction, qui est chargé de cette affaire.

Le drame de la place de la Nation

Bergen, très soucieuse, très peinée, elle aussi, fit, en s'approchant du célèbre détective :

— Chantecoq, j'aurais un mot à vous dire.

— Je vous en prie, mademoiselle.

La Scandinave demanda :

— Pouvez-vous, maintenant, prévenir la police ?

Chantecoq réfléchit pendant quelques secondes.

Puis il déclara gravement :

— Pas encore !

Elle Bergen fit un signe d'acquiescement. Puis elle articula :

— C'est entendu, monsieur. Nous garderons le silence tant que vous le jugerez nécessaire.

Les deux hommes s'éloignèrent.

Dans le vestibule, M. Thouras, tout en prenant congé du détective, lui demanda :

— Alors, monsieur Chantecoq ?

— Nous marchons de mystère en mystère, répondit celui-ci.

— Espérez-vous ?

— Quoi donc ?

— Dénaissez ce bandit ?

— Si je l'espère !

Et le grand détective, avec l'accent d'une loi rayonnante et d'un indomptable courage, martela ces trois syllabes dans lesquelles il engageait tout son honneur et toute sa gloire :

— J'en suis sûr !

III

Les bonbons empoisonnés

Vers quatre heures de l'après-midi, Pierre Gauthier, fidèle à la consigne qu'il s'était imposée, se fit entendre dans la garde vigilante dans le jardin de la villa des Ternes.

Assis sur un banc, les deux damoiselles et Vidocq étendus à ses pieds, tout en fumant sa pipe, il ne cessait

L'EXECUTIF DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE A TERMINE SES TRAVAUX

L'Exécutif de l'Internationale socialiste, qui, depuis vendredi, se réunit à Paris, a terminé, hier, ses travaux.

Au cours de cette dernière journée, diverses résolutions ont été adoptées protestant, notamment, contre la politique pratiquée à la fois par l'organisation soviétique et l'organisation fasciste et prenant acte de communications faites par les délégués allemands au sujet de fabrications d'armes exécutées par la Russie pour le compte des organisations illégales et de la Reichswehr.

Par ailleurs, l'Exécutif de l'Internationale socialiste, envisageant les dangers de guerre subsistant sur tous les continents, publie un manifesté engageant « les travailleurs socialistes de tous pays » à réclamer le rappel des troupes et des vaisseaux de guerre envoyés dans les eaux chinoises, la souveraineté absolue du peuple chinois, l'indépendance douanière et postale de la Chine, la suppression de tous « les traités iniques », l'abolition des concessions et des privilèges d'extraterritorialité, le droit de libre disposition pour le peuple mexicain.

Et le manifesté conclut en ces termes :

— L'impérialisme et le fascisme, étroitement associés, menacent partout la paix du monde. La lutte pour la liberté se relie partout à la lutte pour la paix. Champion de l'humanité, la classe ouvrière doit conquérir pour les peuples, la liberté, pour l'humanité, la paix.

Un débat avait eu lieu antérieurement à ce dernier vote. Présidé par M. Henderson, il se développa entre MM. Kalininov, délégué letton ; Niedzialkowski, délégué polonais, et Abramovitch.

LA MUSIQUE

Au concert Lamoureux de samedi, l'admirable prodige de dix ans, le petit violoniste Menuhin, avait attiré, à la salle Gaveau, une foule incroyable. Il joua, tel un jeune dieu, l'horrible Concerto de Tschalkowsky, que l'on applaudit à outrance, comme si c'était de la bonne musique. Et cela seul suffirait à prouver à quel point le jeune Menuhin interprète. Le public et l'orchestre ne se décidaient pas à quitter la salle, bien que le concert fut terminé. Menuhin dut ajouter deux numéros, avec M. Paray au piano, et dans lesquels il fit montre d'une justesse de sentiment et d'une virtuosité qu'on ne pourrait jamais assez admirer. Il est probable qu'avant son retour en Amérique, dans un an, les parents du miraculeux artiste lui permettront de se faire acclamer une dernière fois à l'Opéra. Si vous me permettez de vous donner un conseil et si vous aimez tant soit peu le violon, ce sera de ne pas manquer, ce jour-là, d'aller l'entendre. Vous n'aurez certes pas à le regretter.

Je n'ai pu assister le lendemain à la première audition des trois courtes Esquisses de M. Déré, retenu que j'étais au Châtelet par celle d'un poème symphonique de Mlle Simone Pélissier. En Corinthe, Mlle Pélissier est une des plus brillantes élèves de l'excellent professeur de contrepoint et de fugue, M. Caussade. Elle remporta de nombreux premiers prix au Conservatoire, et notamment un superbe prix de piano. Je connais d'elle des pages de musique de chambre tout à fait réussies, mais j'avoue que les dissonances outrées dont fourmillent son poème symphonique m'ont complètement dégoûté, et c'est pourquoi j'attendrai une autre occasion pour vous en parler en pleine connaissance de cause.

Un autre élève de M. Caussade, M. Durand-Farget, a donné un concert de ses œuvres à la salle Pleyel. On m'en a dit beaucoup de bien et j'ai d'autant plus regretté d'avoir été retenu, ce soir-là, à la salle Gaveau, par l'exécution du reste fort soignée, du *Démôn*, de Rubinstein, que Mlle Simone Pélissier, revenue en Russie, m'a produit l'effet d'être fort démodé et d'avoir valeur extrêmement coquette.

Au dernier concert de l'Olympia, beau succès pour M. Georges Petit dans ses *Mémoires* de M. Honegger, tandis qu'un troisième concert Straram, on se disputait au sujet d'une *Ouverture*, dernier bateau, de M. Tansman et l'on applaudissait Mlle Laskine, après sa parfaite exécution d'un nouveau morceau de harpe de M. Büsser. — *Fernand Le Borne.*

Le wagon de l'armistice va être transféré à Rethondes

Le ministre de la Guerre vient d'autoriser le transfert au carrefour de Rethondes, en forêt de Compiègne, du wagon historique de l'armistice, actuellement placé dans la grande cour des Invalides. Le fameux wagon sera installé, après réparation, sous un abri. Un Américain, M. Fleming, a offert 50.000 francs pour couvrir les frais du dernier voyage du wagon et l'édification de l'abri.

L'application de l'impôt sur le revenu aux auteurs et aux artistes

La commission chargée de l'étude des moyens d'assurer une meilleure application de l'impôt sur le revenu, en ce qui concerne les droits d'auteur, s'est, à nouveau, réunie sous la présidence de M. Edouard Herriot.

La commission a décidé d'examiner, au cours de sa prochaine réunion, un projet établi par trois juristes, et basé sur le droit moral et le droit de suite des auteurs.

LA FOIRE AUX PAINS D'EPICES

Les inscriptions pour la Foire aux pains d'épices, qui s'ouvrira le 16 avril, seront reçues au commissariat de Bel-Air, 13, rue de Rennes, tous les jours, du lundi 14 au mercredi 23 mars.

La distribution des bulletins de places définitives s'effectuera le 29 mars, 100, cours de Vincennes.

de promener un regard inquiet à travers la grille d'entrée, lorsque Chantecoq apparut.

Et ce sont les chiens se levèrent en grognant. Un simple geste de Gauthier suffit pour leur imposer silence.

Chantecoq s'avança dans le jardin... Il sembla grave, préoccupé.

— Rien de nouveau ? lança-t-il d'un ton bref.

— Non, monsieur.

— Continuez à faire bonne garde, ordonna-t-il avec autorité.

Lui pensif, le détective pénétra dans la maison, accrocha son chapeau et son pardessus au porte-manteau de l'antichambre, regarda son studio, et s'installa tout de suite à sa table de travail.

Il ouvrit le tiroir qui renfermait les bulletins de Belphégor, ainsi que celui de Jacques et il les étala tous les trois devant lui.

Puis, s'armant de sa loupe, il recommença à examiner les documents avec une attention peut-être encore plus aiguë que la première fois.

— C'est extraordinaire ! murmura-t-il. Plus on les étudie et on les compare, plus on a l'impression que certains de ces caractères ont été tracés par la même main.

Et pourtant, mieux que personne, j'en suis sûr, Jacques Bellegarde ne peut pas être le Fantôme du Louvre, puisque celui-ci, par deux fois, tenta de l'assassiner.

— Décidément, ce Belphégor dépasse en habileté tous les faussaires de ma connaissance.

Un bruit de pas légers se fit entendre dans la pièce. C'était Colette qui rejoignait son père.

Malgré toute sa volonté d'être calme, elle n'avait pas réussi à effacer de son visage le reflet de l'angoisse qui s'était

AUTOUR DE L'HOTEL DES VENTES

Une « revision » dans un café voisin, après éviction d'un intrus qui prétendait acquiescer une « occasion »

Ce petit meuble — un chiffonnier assez gentiment imité de Boule, — pouvait valoir mille ou douze cents. Comme il grimait assez lentement de trois à quatre cents par enchères silencieuses de 10 francs, quelqu'un se permit de lancer, à voix haute :

— Quatre cent cinquante !

Il y eut une demi-minute de stupeur. Dix têtes, au premier rang se retournèrent : l'enchérisseur fut repéré. Il n'était pas de la « bande ». C'était un amateur, sans doute, entraîné à pour musarder et qu'une « occasion » avait séduit. Le pauvre, qui croyait que les occasions sont à l'hôtel des ventes, pour qui veut les saisir !

L'ascension recommença, cette fois plus rapide.

— Cinq cents !

— Six cents !

— Sept cents !

Elle s'arrêta à dix-huit cents, l'amateur ne s'étant retiré que sur l'enchère précédente. L'adjudicataire était un petit vieux sans faux-col, au cou marqué d'une raie crasseuse, aux angles noirs, sentant l'ail, le vin rouge et le linge douteux. Il était resté seul à enchérir contre l'amateur, dès que le chiffre de mille francs avait été dépassé. Le meuble ne valait donc pas plus, pour un marchand. Il l'avait payé 50 0/0 trop cher. La perte allait-elle lui rester ?

Discrettement, il aborda, dans le couloir, l'amateur qui avait renoncé :

— Deux mille deux, voulez-vous ? proposa-t-il.

Mais l'autre ne répondit pas, haussa les épaules et s'éloigna.

Revenu dans la salle, le marchand rejoignit ses amis.

Tout à l'heure, chez Ernest, dit-il.

Quelques acquiescements silencieux lui répondirent seuls.

Le meuble qui passait maintenant, une table de salon Louis XV, valait pour le moins dix mille. Comme il n'y avait pas d'enchérisseur inconnu, ce ne marchait pas le marchand du commissaire, malgré l'éloquence du crieur et l'adroite présentation du meuble par les commissionnaires, s'abattit sur une enchère de cinq cents.

— Tu en donnes ? avaient demandé à mi-voix quelques marchands à celui d'entre eux qui paraissait mener le jeu.

— J'en donne !

Ces trois mots avaient suffi à désarmer tous les concurrents.

Mais la confrérie des brocanteurs et revendeurs de toute nationalité qui fréquente assiduellement l'hôtel n'admire pas plus que le bénéfice d'un seul quel que ne veut laisser supporter par un seul la perte imposée, parfois, par l'éviction d'un intrus.

C'est chez Ernest — ou chez Albert, ou chez Georges, selon la nature de la marchandise — dans un des cafés voisins, que s'opèrent, en douce, les révisions nécessaires. Ce soir-là, on remit aux enchères, en petit comité, la table et le chiffonnier. Il n'y avait là, à part un ou deux consommateurs qui semblaient ne rien comprendre à ce spectacle, que des gens du milieu, hommes et femmes.

Le chiffonnier, parti de cinq cents, fut, cette fois, adjugé mille. La table, mise à prix à mille, monta à dix-huit cents. Limité à ces deux objets, le coup eût été presque nul puisque le gain réalisé sur l'un ne dépassait pas sensiblement la perte subie sur l'autre. Mais il restait un bénéfice « moral », si j'ose dire : on avait écarté un gêneur. Heureusement, il y avait de surcroît quelques autres achats à reviser : et le bilan de la journée permit de partager quelques billets de cent francs.

L'autre jour, à Vendôme, quarante et un antiquaires ont été pinçés en train de pénétrer à une revision. Ils seront poursuivis et probablement condamnés.

C'est tous les jours que l'on pourrait, à Paris, procéder à des rafles du même genre. On pourrait, en moins d'une semaine, assainir l'hôtel des ventes. On n'en fera vraisemblablement rien. D'abord parce que ce serait inutile : une bande noire succéderait vite à la bande noire supprimée.

— Et puis, m'a confié un commissaire-priseur connu, ces gens-là achètent, après tout. S'ils n'étaient pas là, bien souvent, aucune vente ne serait possible...

Ce qui y a de si terrible, c'est que c'est vrai. — *Raymond de Nys.*

Cette enquête a permis également de connaître la proportion d'étrangers employés dans les cafés et restaurants, suivant les quartiers de la capitale. La proportion la plus forte (16,8 0/0) est rencontrée dans les établissements des Champs-Élysées et de l'avenue de la Grande-Armée. Mais on est loin des proportions de 50 0/0 et plus, que l'on met généralement au compte de certains de ces établissements. Comme d'autre part, l'enquête a été menée très sérieusement, on est donc en droit de conclure que dans une industrie où la main-d'œuvre étrangère passe pour être l'élément principal, le nombre des travailleurs étrangers a diminué avec la crise de chômage, et qu'un certain nombre d'entre eux ont spontanément regagné leur pays d'origine.

UNE ENQUÊTE DES SERVICES DE LA MAIN-D'OEUVRE ÉTRANGÈRE SUR LA CRISE DE CHOMAGE

La statistique du chômage, dans le département de la Seine, fait apparaître que le nombre des personnes qui s'inscrivent pour toucher l'allocation a progressé très rapidement pendant le mois de janvier, passant de 13.222 au 31 décembre à 44.524 au 31 janvier. A cette cadence, il est indéniable que la crise de chômage s'est aggravée en janvier ; cependant, à partir du 26, le rythme d'inscription des chômeurs secourus donne l'impression que la crise prend un caractère moins aigu.

Normalement, une augmentation du nombre des chômeurs, suivant un rythme accéléré, était à prévoir. Diverses causes auraient dû contribuer à cette augmentation : tout d'abord, les conditions différentes d'admission au secours de chômage, par suite de l'inscription individuelle des chômeurs appartenant à une même famille ; puis, la nécessité d'employer, une fois leurs ressources épuisées, un certain nombre d'ouvriers, qui jusqu'alors avaient travaillé à temps réduit, se sont trouvés de réclamer leur inscription dès le lendemain de leur mise à pied ; enfin le fait que, vers la fin de la période considérée, les intéressés ont été tenus au courant de leurs droits en matière de chômage, par leurs organisations corporatives respectives. Néanmoins, les derniers relevés journaliers du contrôle de chômage, semblent révéler que la crise a atteint un palier et une détente serait en train de se produire si l'on s'en rapporte aux déclarations qui ont été faites à la commission, par différents membres patrons et ouvriers.

De sérieuses mesures ont été prises en ce qui concerne la main-d'œuvre étrangère, et ces mesures ne paraissent pas contribuer à enrayer la crise de chômage. La loi sur la protection du travail national qui fut promulguée le 14 août dernier, oblige toute personne qui occupe des travailleurs étrangers à inscrire ces derniers, vingt-quatre heures après leur embauchage, sur un registre spécial ; ou un arrêté ministériel récent (J. O. du 5 février 1927) réclamé précédemment par la commission administrative de l'Office départemental du placement de la Seine, vient de fixer les conditions d'application de cette partie de la loi. Par la tenue obligatoire d'un registre dans toutes les entreprises occupant des étrangers, on espère améliorer la situation en renforçant ainsi le contrôle.

Du reste ce contrôle, notamment en ce qui concerne les chômeurs secourus de nationalité étrangère, a déjà donné d'appréciables résultats. Il a permis de découvrir parmi eux une forte proportion d'individus en situation irrégulière par rapport à l'égislation du régime des étrangers en France. Comme la plupart n'avaient aucun attaché familial, il a été relativement facile de les éloigner de la capitale, soit qu'on ait pu leur procurer du travail dans d'autres centres moins affectés par la crise, soit même qu'ils aient accepté de retourner dans leur pays d'origine. De la sorte on a contribué, dans une certaine mesure, à diminuer le nombre des chômeurs secourus.

La commission administrative de l'Office départemental du placement de la Seine a pris connaissance des résultats d'une enquête qui a été menée avec un soin tout particulier par les services de la main-d'œuvre étrangère au sujet de l'emploi des travailleurs étrangers dans les hôtels, restaurants et cafés, enquête qui a porté sur cent établissements choisis parmi les plus importants de Paris. On voit, par exemple, pour l'ensemble des 50 hôtels enquêtés, que sur un personnel de 7.924 travailleurs, 1.093, soit 13,8 0/0, sont étrangers. Cette proportion très variable suivant les établissements, ne dépasse jamais 43 0/0. Dans l'ensemble des cafés et restaurants enquêtés, 50 également, sur 3.910 personnes employées, on remarque 825 travailleurs étrangers, soit 21,1 0/0, encore est-il tenu compte des restaurants spécifiquement étrangers (italiens, grecs, chinois...) dans lesquels, cela se conçoit, la proportion de personnel étranger est plus forte et atteint 77,7 0/0.

Cette enquête a permis également de connaître la proportion d'étrangers employés dans les cafés et restaurants, suivant les quartiers de la capitale. La proportion la plus forte (16,8 0/0) est rencontrée dans les établissements des Champs-Élysées et de l'avenue de la Grande-Armée. Mais on est loin des proportions de 50 0/0 et plus, que l'on met généralement au compte de certains de ces établissements. Comme d'autre part, l'enquête a été menée très sérieusement, on est donc en droit de conclure que dans une industrie où la main-d'œuvre étrangère passe pour être l'élément principal, le nombre des travailleurs étrangers a diminué avec la crise de chômage, et qu'un certain nombre d'entre eux ont spontanément regagné leur pays d'origine.

Parmi les nombreuses questions de détail qui ont été soulevées au cours de cette importante séance, signalons la décision prise par les compagnies de chemins de fer d'accorder des facilités de transport aux chômeurs qui, habitant la banlieue, sont obligés de venir à Paris, dans les différents services professionnels de l'Office départemental du placement de la Seine, soit pour y faire pointer leur carte de chômage, soit pour y chercher un emploi. Dans ce but, l'Office de la Seine a été seul autorisé à fournir aux intéressés des certificats justificatifs de leur qualité de chômeurs. Cette mesure est la consécration du désir de la commission administrative de l'Office départemental du placement de la Seine, qui, lors de sa précédente séance, avait émis un vœu dans ce sens.

NOS ÉCHOS

Aujourd'hui

La flamme du Souvenir sera rallumée par l'Union nationale des combattants de Rosny-sous-Bois.

Expositions : Œuvres de Mme M.-Y. Picard, jusqu'au 14 au 35 février, chez Bernheim jeune, 83, fg St-Honore (vernissage).

Salon des artistes septentrionaux et Groupe des onze, 96, rue de Rennes (vernissage).

Œuvres d'Edgar Tytgat, 19, rue Montaigne.

Aviculture et produits avicoles, Parc des Expositions, porte de Versailles (clôture).

Vente de charité : La Maison chinoise, 14 h., 92, rue de Courcelles.

Cours et conférences : M. l'abbé Lallemand : « Les déficiences de son corps », 14 h., 30, rue Monsieur.

Institut catholique, M. G. et la vie agricole au temps de Charlemagne, 15 h., 45 : M. H. Hébrard : « Bases juridiques à donner aux œuvres catholiques », 15 h., 30, rue de la Harpe.

Impérialisme et mandats coloniaux, 17 h., 30, 40, rue d'Assas.

M. Bloch : « Rayons cathodiques », 17 h., 30, 502, rue Saint-Martin.

M. Jorga : « Un peu de littérature romaine », 20 h., 45, 24, boulevard Raspail.

Club du Faubourg : « La vie des fermiers », Les insectes et l'Amour, 20 h., 30, avenue de Wagram.

M. Henry Maréchal : La poésie pure et Arthur Rimbaud, 20 h., 45, 10, rue de Valenciennes.

Réunion d'anciens combattants : A. G. du 42^e B. C. P., 21 h., 15 bis, boulevard Saint-Denis.

Région : Conseil d'art et science, 20 h., 45, 2, avenue Victoria.

Congrès : Fédération nationale des syndicats des expéditeurs de volailles, heures et lieux, 80 rue de Valenciennes.

T. S. R. : Émissions et radio-concours de *Le Petit Parisien* et des principales stations de la région parisienne.

M. Louis Marin présidera le 20 courant, à Dijon, le congrès de l'Union des combattants de Côte-d'Or.

M. le président de la commission administrative de l'Office départemental du placement de la Seine, vient de fixer les conditions d'application de cette partie de la loi. Par la tenue obligatoire d'un registre dans toutes les entreprises occupant des étrangers, on espère améliorer la situation en renforçant ainsi le contrôle.

Lord et Lady Astley, dont le mariage a été célébré récemment à Londres, sont arrivés à Cannes.

Le prince Paul de Serbie, qui s'était rendu à Rome faire une visite au roi d'Italie, est de retour à Cannes.

L'Académie des beaux-arts a accepté pour la Villa Médicis un don de 20.000 francs du Baron Edouard de Rothschild, l'un de ses membres. Elle a reçu le statuette polonaise Wittig, récemment élu correspondant.

Sur jugement des essais, elle a admis au concours pour les grands prix Roux, de 35.000 francs, les peintres Chagrin, Mlle Dromel, Foreau et Mlle Lucienne Leroux ; les sculpteurs Chastrier, Coin, Le Bonnet, Henry Spronck, les architectes Berthelot, Deffrance, Gilet, Leonard, Mlle Niernans ; les graveurs Bourgois, Mlle Dardare et Hebrard, Seguin ; les écrivains Mlle Buisson et Marguerite Pauvert, Teulier.

L'Académie a déclaré la vacance du fauteuil du peintre Déchenard.

L'Académie des sciences morales a entendu en comité secret l'exposé des titres de quatre candidats à quatre sièges de correspondants, qui sont : le savant japonais M. Tokudo Futuro, M. M. Blondel, Rivaud et Seligman, et, en séance ouverte, sur la réforme administrative, M. Henri Chardon, qui est partisan de deux forces dans l'Etat : l'une parlementaire, issue de l'élection, l'autre issue d'une sélection rigoureuse et rationnelle des meilleurs.

La Fédération nationale des blessés du poumon donnera sa fête annuelle le 26 mai à Vichy, sous la forme d'une manifestation artistique. Il sera procédé au tirage au sort de plus de 300.000 francs de lots.

Actuellement, pendant l'exposition spéciale de bas de soie, nous pouvons nous procurer, chez Marny de ravissantes bas d'usage pour la ville, en pure soie naturelle, avec baguette à jours, semelle et petit revers en fil, qualité recommandée, dans les plus belles nuances à la mode, au prix exceptionnel de 25 francs : bas tout soie, solidité, et bas pour le soir, bas à côtes, 44, 40 et 50 francs ; sous-bas en pure laine mérinos, 15 francs : 33, rue Tronchet.

UNE SAGE PRECAUTION

Les cas de grippe plus ou moins grave se multiplient. Pour éviter la contagion, il est très prudent d'user de boissons chaudes largement aromatisées avec du Rhum Negrita.

NECROLOGIE

On annonce la mort survenue hier à Paris, 9, rue Portalis, de M. Emile Artus, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, chevalier de la Légion d'honneur. Agé de soixante ans, il avait, le défunt était le frère de l'écrivain Louis Artus.

Cette phrase, que des aboiements retentissent dans le jardin.

Le détective se leva et s'en fut vers la fenêtre.

Un cri de joie lui échappa.

— Parbleu ! Mon flair ne m'avait pas trompé. Voici M. Bellegarde !

Colette, subitement joyeuse, s'en fut rejoindre son père.

Dans l'antichambre, après avoir calmé les chiens, accompagnait le reporter jusqu'à la maison. Chantecoq s'en fut au devant de lui et l'accueillit à la porte de son studio.

Tous deux échangeant une chaleureuse poignée de main, ils se dirigèrent vers la cuisine.

A la figure pâle, aux traits tirés, à l'expression des yeux du jeune reporter, le roi des détectives et sa fille devinèrent qu'au cours de la nuit précédente il avait dû être mêlé à de graves événements. Et tandis qu'il le faisait pénétrer dans la pièce, il lui demanda :

— Que vous est-il donc arrivé ?

Bellegarde riposta tout d'une traite :

— J'ai tout simplement failli être assassiné !

Colette tressaillit et fut sur le point de s'écrier :

— Je m'en doutais !

Mais se souvenant des conseils que lui avait donnés le jour où elle avait voulu dominer son émotion et se contenta de pousser un profond soupir.

Chantecoq invita Jacques à s'asseoir et se réinstalla tranquillement devant son bureau.

Colette, muette, attendit, debout, près du journal, que son père eût fini d'écrire.

Hier soir, j'étais au *Petit Parisien* en train de corriger les épreuves de mon article, lorsqu'un coup de téléphone me prévint que mon ami, le peintre Dermont, que vous connaissez cer-

tainement de réputation, était au plus mal.

— Jugez de ma surprise : la veille, j'avais rencontré, boulevard du Marais, et il m'avait paru en parfait état de santé.

— La personne qui me téléphonait, un de ses voisins, me répondit que Dermont avait été frappé, dans la journée, d'une congestion cérébrale et qu'il n'aurait pas repris connaissance.

— Dans ces conditions, je n'hésitai pas à prendre le train pour Nesles-la-Vallée, où Dermont habite toute l'année dans une maison de campagne, et conduisit à la villa de mon camarade, en toute intimité, d'excellents moments.

— Deux heures après, je descendais à la gare de Nesles.

Quelle heure était-il ? coupa-t-il Chantecoq.

— Vingt-trois heures environ.

Le reporter reprit :

— Je m'engageais sur la route obscure et bordée de grands bois touffus, conduisant à la villa de mon camarade, lorsque, au bout de trois cents mètres environ, j'aperçus, arrêtée sur le bord du chemin, près d'un tas de cailloux, une auto à conduite intérieure et de couleur sombre.

— Un chauffeur vêtu d'une salopette, le visage barré d'une noire moustache, une casquette de cycliste enfoncée sur les yeux, tout en s'éclairant à l'aide d'une lampe baladeuse, était en train d'examiner une des roues arrière de sa voiture.

— En entendant le bruit de mes pas, il se retourna et me cria :

— Vous ne pourriez pas me donner un petit coup de main ?

— Je m'approchai. Le chauffeur m'expliqua :

— Tu as trouvé une poudre pour faire engraisser les maigres ?

— Non, mon vieux... Bien mieux que ça ! Ce coup-ci, ça y est : je suis riche ! Une invention épatante, tellement mirifique que j'ai trouvé tout de suite des commanditaires... J'ai pris un brevet, fait construire des usines, et je gagne des mille et des cent.

— Raconte-moi ça...

— Bien volontiers. Voici ce que c'est... Tu crois en l'invention de l'automobile, n'est-ce pas ? Eh bien ! moi, cet avenir a paru illusoire. Par quoi ? Par la production de l'essence... Les puits de mazout, de pétrole et autres cochonneries finiront par s'épuiser... Et alors, avec quoi fera-t-on marcher les moteurs ? Avec de l'eau de Vichy ? Avec du bouillon d'herbes ?

— Évidemment, cela est assez inquiétant...

— Il fallait donc trouver un combus-

tible artificiel, une essence fabriquée... une essence pareille à celle qu'on tire des entrailles de la terre, mais chimiquement reconstituée, par synthèse.

— Et tu as trouvé cela ?

— Oui, mon vieux, j'ai trouvé ça, moi, Mûche ici présent, soi-même en personne.

— Cependant, au collège, tu étais toujours dernier en chimie.

— Et mon cerveau d'inventeur, le crois-tu tapissé de cailloux... Mon vieux, à force de chercher, de combiner des produits, des sels, des bases et des acides, j'ai enfin trouvé l'essence artificielle que je cherchais... Quelle joie, lorsque, penché sur mon fourneau de cuisine où mes ingrédients mijotaient, je reconnus, en flairant la corne, l'odeur bien caractéristique de l'essence minérale !

— Tu t'es payé de tes peines.

— Pas encore... A ce moment précis, un commencement d'incendie se déclara dans ma salle à manger... Je me dis : « Tout va sauter, avec mon essence... » Affolé, je jette sur le foyer grondant ce qui me tombe sous la main... Et dans ma précipitation, qu'est-ce que je lance sur les flammes... Mon essence !

— Alors, tout saute ?

— Non, mon vieux : l'incendie s'éteint instantanément... Je m'étais trompé des calculs... Et mon essence, au lieu de flamber à la moindre étincelle, ne trouvait que un produit merveilleux pour éteindre le feu... J'ai gardé la même formule, mais au lieu de prendre un brevet pour « essence superflammable pour moteurs », j'en ai pris un pour « liquide extincteur instantané d'incendie... La fortune, te dis-je !

— Alors, offre-moi un bock. Rien de tel pour éteindre la soif !

WHIP.

REPRISE DU SERVICE POSTAL DES LIGNES AÉRIENNES

Le service postal sera repris à partir du 15 février sur les lignes aériennes : Paris-Strasbourg-Nuremberg-Prague-Varsovie et Prague-Vienne-Budapest-Belgrade-Bucarest-Constantinople.

Les départs auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, de Paris à 7 h. 45 ; de Strasbourg, à 11 h. 15.

SAVON EAU DE COLOGNE

LES NOUVEAUX CITROËN

VOIR EN DERNIÈRE PAGE

AUJOURD'HUI

en 5^e page :

Ninon Chaldain

par Eugène SAILLARD

Je crois que c'est un roulement à billes qui est fusillé. C'est bien embêtant !

Je me penchai pour me rendre compte. Mais au même moment, je recrus sur la nuque un coup de matraque qui m'assomma littéralement et je perdis connaissance.

Lorsque je revins à moi, j'étais étendu dans l'auto qui filait dans la nuit à toute allure. A mes côtés, se tenait un personnage dont je ne pus pas très bien distinguer la figure. Je remarquai seulement qu'il était bossu et qu'il tenait à la main un revolver qui indiquait clairement qu'il était prêt à m'expédier dans l'autre monde si je manifestais le moindre signe d'existence.

Je gardai mon immobilité et je refermai les paupières, que j'avais d'ailleurs à peine entrouvertes. Je fis bien, ainsi que vous allez le voir.

En effet, quelques minutes après, l'auto stoppa sur un pont qui traversait l'Oise. L'homme à la salopette descendit de son siège, ouvrit la portière, m'emmena par les jambes, le bossu me soutint par les épaules et ils me descendirent ainsi de l'auto.

Restent mon souffre, me figeant dans une immobilité presque cadavérique, que je me disais : « Si l'un de ces deux hommes me jeter dans l'Oise, et cela finit admirablement mon affaire, car je nage et je plonge à merveille !... » Et bien que j'éprouvassais à la base du crâne une assez forte douleur, je me sentais encore assez d'énergie et de force pour échapper à la mort par immersion, à laquelle ces mystérieux gredins semblaient me destiner.

(A suivre.)

Film 5^e Cinéromans, Edit. Pathé-Consortium

BEAU PÈRE

Grand roman-cinéma inédit d'aventures modernes par ARTHUR BERNÈDE

DEUXIÈME PARTIE DE MYSTÈRE EN MYSTÈRE

II (suite)

Première enquête

Chantecoq, tout en le regardant d'un air de sincère compassion, songeait :

— Quelle nervosité ! Ce pauvre Bellegarde n'a pas dû toujours avoir la vie rose et paisible...

— Mais, comme toute, elle est à plaindre, car elle doit être vraiment très malheureuse.

Puis, tout haut, il reprit :

— Mademoiselle, vous pouvez d'autant mieux compter sur moi que je suis déjà en rapports avec M. Bellegarde et qu'il m'est infiniment sympathique.

— Merci !... balbutia faiblement Mlle Desroches, en fermant les paupières et en laissant reposer sa tête sur l'un des coussins du canapé.

Chantecoq s'inclina devant elle, ainsi que devant Mlle Bergen, et il allait se retirer, reconduit par Maurice de Thouras, que le détective ne s'était pas senti infiniment affecter, lorsque Mlle

DERNIERE HEURE

SERVICES TELEGRAPHIQUES & TELEPHONIQUES SPECIAUX DU Petit Parisien et Du Times

LA "POLITIQUE ACTIVE" DE L'ALLEMAGNE A L'EGARD DE LA POLOGNE SE PRECISE

Le cabinet d'Empire essaie de rejeter sur le gouvernement de Varsovie la responsabilité de la rupture des négociations commerciales

Berlin, 13 février (dép. Parisien). — Le nouveau cabinet d'Empire, où l'influence des nationalistes agit maintenant directement, débute en politique extérieure par un choc avec la Pologne. Cet événement est dans la logique des choses. Alors qu'il était dans l'opposition, l'élément allemand national a toujours réclamé particulièrement du gouvernement une « politique active » à l'égard de la Pologne. Arrivé au pouvoir, il n'a pas attendu deux semaines pour montrer ce qu'il entendait par cette formule ambiguë.

Pour essayer de rejeter sur le gouvernement polonais la responsabilité d'une rupture des négociations commerciales, qui durent d'ailleurs sans aucun résultat depuis deux ans, le cabinet d'Empire a fait connaître hier à la mission économique polonaise siégeant à Berlin que les tractations en vue de la conclusion d'un traité de commerce germano-polonais n'auraient chance d'être prises avec succès que si la question des droits d'établissement des ressortissants allemands sur le territoire polonais était réglée « préalablement » et dans un sens conforme aux intérêts allemands.

Fidèle à sa politique séculaire, l'Allemagne cherche à maintenir à tout prix ses nationaux à la direction et dans les postes importants des entreprises industrielles de Pologne, de Haute-Silésie notamment. Les Allemands jouissent cependant en Pologne de droits identiques à ceux des autres étrangers, et le gouvernement de Varsovie est prêt à garantir à l'Allemagne, sous ce rapport, le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée. Mais ceci ne suffit pas aux négociateurs allemands, qui exigent que les autorités polonaises renoncent en faveur des sujets allemands au droit de supprimer les permis de séjour. Ils exigent, autrement dit, un traitement spécial qui réduirait la souveraineté de l'Etat polonais à l'égard des Allemands vivant en Pologne.

La situation se présente absolument comme celle de l'Allemagne déclarant renoncer à négocier un traité de commerce avec la France, tant que la France n'aurait pas accordé, par exemple, en Alsace-Lorraine des conditions de séjour spéciales en faveur des anciens directeurs, ingénieurs ou chefs de service allemands qui s'étaient établis avant la guerre dans la « terre d'Empire ». On ne connaît pas jusqu'à présent dans aucun traité de commerce d'exemple de telles exigences posées par un Etat à un autre. Le gouvernement de Varsovie ne peut donc pas proposer au gouvernement de Varsovie une telle concession sans se compromettre à l'égard de la Pologne.

En ce qui concerne le traité de commerce futur, on a toutes raisons de penser que le nouveau cabinet d'Empire, qui représente directement les intérêts agrariens, est moins que n'importe qui pressé d'en voir la conclusion. Il est certainement peu disposé à favoriser l'entrée en Allemagne de biens et de détail polonais. Quant aux expéditions allemandes faibles en Pologne, elles ont spontanément renoué à ce débouché en déclenchant, en 1925, la guerre douanière et le boycottage économique germano-polonais qui continuent actuellement.

Dans tous les cas, la tournure donnée par le cabinet de Berlin à cette question signifie que la Pologne n'aura de traité de commerce avec l'Allemagne que si elle cède aux exigences formulées sur les droits de séjour spéciaux des ressortissants allemands en Pologne. L'incident germano-polonais soulevé par l'Allemagne à l'occasion de l'expiration du permis de séjour de quatre ingénieurs allemands d'une compagnie de chemin de fer d'intérêt local de Haute-Silésie est d'ordre exclusivement politique. Il pose, sous une forme adoucie, mais parfaitement claire, l'un des nombreux problèmes qui compliquent la situation en Europe orientale. — Camille Loutre.

UN ARTICLE MENACANT DU "LOKAL ANZEIGER"

Berlin, 13 février (dép. Radio). — L'organe du parti nationaliste, le Lokal Anzeiger, publie un article très violent contre la Pologne :

La Pologne, écrit ce journal, dont l'existence est un outrage à la loi naturelle, se rend bien compte que ses jours sont comptés et ne trouve rien de mieux pour se protéger contre la désagrégation organique que la menace de remplir la monstrueuse mission de colonie militaire française au flanc de l'Allemagne, sous l'auspice de Locarno ! Le Reich tiendra-t-il dans Genève la Sainte un langage plus énergique ? Malgré tout, nous n'avons accepté Locarno à l'ouest, qu'au d'avoir les mains libres à l'est.

L'ÉTAT DE SIÈGE AU PORTUGAL NE SERA LEVÉ QUE GRADUELLEMENT

Londres, 13 fév. (dép. Parisien). — Selon un message Reuter de Lisbonne, le ministère de la Guerre vient d'annoncer que des réformes seront introduites prochainement par le gouvernement dans l'administration publique. Il a fait connaître également que les autorités ont décidé de procéder à la dissolution des associations patriotiques et des sociétés secrètes. Bien que la capitale ait repris son état normal, l'état de siège proclamé au moment de l'insurrection ne sera levé que graduellement.

Budapest. — M. Mathieu de Vienne, le nouveau ministre de France, est arrivé ce matin.

Canton ne reconnaît pas le nouvel inspecteur des douanes nommé par Pékin

Hankéou, 13 février (dép. Havas). — Le gouvernement nationaliste a nommé une commission dont fait notamment partie M. Eugène Chen, ministre des Affaires étrangères, et le chargé d'examiner la nouvelle situation créée dans le service des douanes par la décision du gouvernement de Pékin, au sujet de sir Francis Aglen.

On déclare officiellement que le gouvernement nationaliste ne reconnaît pas la nomination de M. Edwards comme inspecteur général des douanes par intérim. On croit que sir Francis Aglen a fait une impression favorable dans les milieux nationalistes par la réunion des fonds nécessaires à la réparation de la digue du fleuve Bleu. En effet, si cette réparation n'est pas effectuée, quinze millions de personnes ne pourront pas enseigner leurs terres et se trouveront réduites à la famine.

EN REVANCHE, PEKIN ENTEND AVOIR VOIX AU CHAPITRE POUR TOUT ACCORD SUR HANKÉOU

Changhaï, 13 février (dép. Havas). — Suivant une information de source japonaise, le gouvernement de Pékin a informé le gouvernement britannique que tout accord au sujet de Hankéou doit être ratifié par le gouvernement de Pékin.

UNE NOUVELLE CONFERENCE ENTRE MM. CHEN ET O'MALLEY

Hankéou, 13 février (dép. Havas). — M. Eugène Chen, ministre des Affaires étrangères du gouvernement nationaliste, et M. O'Malley ont eu, après-midi une conférence, après laquelle il a été déclaré officiellement qu'il n'y avait rien à publier pour le moment.

LA VEUVE DE SUN YAT SEN INAUGURE A HANKÉOU L'INSTITUT POLITIQUE DES FEMMES

Hankéou, 13 février (dép. Times). — L'institut politique des femmes a été inauguré hier, à 14 heures, par Mme Sun Yat Sen, à côté de qui se trouvait le ministre de la Justice du gouvernement nationaliste.

Mme Sun Yat Sen déclara que la Chine moderne exige des femmes qu'elles soient non pas seulement des mères excellentes, mais aussi de bonnes citoyennes.

La révolution, dit-elle, ne sera complète que si la Chine se trouve libérée de l'oppression et la jeune fille choisie de l'école avant de se marier. Elle prendra part à la révolution pour deux raisons : la première est qu'elle doit coopérer à faire de la Chine une nation libre, et la seconde qu'elle doit travailler à leur propre émancipation. Cet institut est pour ainsi dire une « école de préparation militaire pour les femmes ». Il convient de rappeler que la Ligue des femmes est purement chinoise, mais s'étend néanmoins au monde entier. Il est nécessaire par conséquent que les Chinoises prennent part à la libération de tous les peuples opprimés.

Le ministre de la Justice a affirmé ensuite que révolution n'est pas toujours synonyme de guerre, mais signifie plutôt l'émancipation des peuples malheureux. Sa femme, qui est d'ailleurs doyenne du nouvel institut, fit un exposé des études de l'établissement. Elles comprennent la politique, les méthodes de publicité, la vie de Sun Yat Sen, les principes du Kuomintang et le mouvement ouvrier.

Il est à remarquer que les conseillers russes du gouvernement n'assistent pas à la cérémonie, au cours de laquelle aucune attention antibritannique n'a été faite.

LE BROUILLARD PROVOQUE DE NOMBREUX ABORDAGES SUR LA MANCHE

Abandonné par son équipage, qui avait oublié d'en arrêter les machines, un navire a poursuivi sa route aveuglément.

Londres, 13 fév. (dép. Parisien). — Le brouillard intense qui pèse sur la Manche depuis deux jours ne s'étant pas dissipé, de nouveaux accidents se sont produits, et les messages de Douvres, de Deal et de Folkestone signalent, ce soir, un certain nombre de collisions en mer.

Hier soir, le Maid-of-Orléans, transportant 364 passagers, a heurté un obstacle à l'entrée du port de Douvres et a subi de légères avaries. Aucun des passagers n'a été blessé.

Ce matin, de bonne heure, le vapeur espagnol Gordelueta, de 1.115 tonnes, chargé de charbon, a heurté le cargo norvégien Raa à quatre milles au large de Folkestone. Le Raa, ouvert par le milieu, ayant commencé à pencher, ses hommes d'équipage mirent les chaloupes à la mer et se réfugièrent à bord du Gordelueta. Mais ils avaient oublié d'arrêter les machines, si bien que le bâtiment a continué à aller de l'avant, et on a pu entendre ses hélices tourner quel que temps dans le brouillard avant de se perdre et probablement de sombrer.

A 4 heures ce matin, un abordage s'est produit, à trois milles au sud de Dungeness, entre le vapeur Nebraska et le bateau réservoir Oleaner, appartenant à l'Armateur. On ignore ce que sont devenus les deux bâtiments. Dans les mêmes parages, on signale une autre collision entre le vapeur anglais Bryntawe et le vapeur suédois Frammeas, qui a coulé. L'équipage de ce dernier bateau a pu être sauvé.

Enfin, cet après-midi, on apprend à Douvres que le bateau suédois Bard s'était heurté au vapeur norvégien Baltie. Ce soir même, le vapeur Beechwood a perdu sa direction à l'entrée du port de Portland et s'est échoué sur un banc de sable.

Les souverains belges ont été hier les hôtes du roi George

Londres, 13 fév. (dép. Parisien). — Le roi et la reine d'Espagne ont été accueillis à Buckingham Palace les hôtes du roi George et de la reine Mary. Après le déjeuner, les souverains des deux pays se sont rendus à Burlington House où deux heures durant ils ont visité l'exposition de peinture flamande.

UN FINANCIER AMÉRICAIN RAPPELÉ AUX ÉTATS-UNIS LEUR DEVOIR ENVERS L'EUROPE ET LA FRANCE

New-York, 13 février (dép. Radio). — Dans un discours qu'il a prononcé à New-York, devant le Kiwanis Club, M. Otto H. Kahn, le célèbre financier américain, a examiné les causes de la prospérité actuelle des États-Unis et s'est occupé, en terminant, du problème des dettes interalliées.

« La prospérité du pays est due, a-t-il dit, à des ressources naturelles, à l'absence des vieux conflits de races et de religions, à sa constitution, aux bonnes relations du travail et du capital et à l'intérêt qu'on prend de plus en plus aux valeurs intellectuelles.

Parlant des relations entre l'Europe et l'Amérique, l'orateur dit que le devoir de son pays est d'aider l'Europe à remonter sur ses pieds, non par la répartition des fonds nécessaires à la réparation de la digue du fleuve Bleu. En effet, si cette réparation n'est pas effectuée, quinze millions de personnes ne pourront pas enseigner leurs terres et se trouveront réduites à la famine.

EN REVANCHE, PEKIN ENTEND AVOIR VOIX AU CHAPITRE POUR TOUT ACCORD SUR HANKÉOU

Changhaï, 13 février (dép. Havas). — Suivant une information de source japonaise, le gouvernement de Pékin a informé le gouvernement britannique que tout accord au sujet de Hankéou doit être ratifié par le gouvernement de Pékin.

UNE NOUVELLE CONFERENCE ENTRE MM. CHEN ET O'MALLEY

Hankéou, 13 février (dép. Havas). — M. Eugène Chen, ministre des Affaires étrangères du gouvernement nationaliste, et M. O'Malley ont eu, après-midi une conférence, après laquelle il a été déclaré officiellement qu'il n'y avait rien à publier pour le moment.

LA VEUVE DE SUN YAT SEN INAUGURE A HANKÉOU L'INSTITUT POLITIQUE DES FEMMES

Hankéou, 13 février (dép. Times). — L'institut politique des femmes a été inauguré hier, à 14 heures, par Mme Sun Yat Sen, à côté de qui se trouvait le ministre de la Justice du gouvernement nationaliste.

Mme Sun Yat Sen déclara que la Chine moderne exige des femmes qu'elles soient non pas seulement des mères excellentes, mais aussi de bonnes citoyennes.

La révolution, dit-elle, ne sera complète que si la Chine se trouve libérée de l'oppression et la jeune fille choisie de l'école avant de se marier. Elle prendra part à la révolution pour deux raisons : la première est qu'elle doit coopérer à faire de la Chine une nation libre, et la seconde qu'elle doit travailler à leur propre émancipation. Cet institut est pour ainsi dire une « école de préparation militaire pour les femmes ». Il convient de rappeler que la Ligue des femmes est purement chinoise, mais s'étend néanmoins au monde entier. Il est nécessaire par conséquent que les Chinoises prennent part à la libération de tous les peuples opprimés.

Le ministre de la Justice a affirmé ensuite que révolution n'est pas toujours synonyme de guerre, mais signifie plutôt l'émancipation des peuples malheureux. Sa femme, qui est d'ailleurs doyenne du nouvel institut, fit un exposé des études de l'établissement. Elles comprennent la politique, les méthodes de publicité, la vie de Sun Yat Sen, les principes du Kuomintang et le mouvement ouvrier.

Il est à remarquer que les conseillers russes du gouvernement n'assistent pas à la cérémonie, au cours de laquelle aucune attention antibritannique n'a été faite.

LE BROUILLARD PROVOQUE DE NOMBREUX ABORDAGES SUR LA MANCHE

Abandonné par son équipage, qui avait oublié d'en arrêter les machines, un navire a poursuivi sa route aveuglément.

Londres, 13 fév. (dép. Parisien). — Le brouillard intense qui pèse sur la Manche depuis deux jours ne s'étant pas dissipé, de nouveaux accidents se sont produits, et les messages de Douvres, de Deal et de Folkestone signalent, ce soir, un certain nombre de collisions en mer.

Hier soir, le Maid-of-Orléans, transportant 364 passagers, a heurté un obstacle à l'entrée du port de Douvres et a subi de légères avaries. Aucun des passagers n'a été blessé.

Ce matin, de bonne heure, le vapeur espagnol Gordelueta, de 1.115 tonnes, chargé de charbon, a heurté le cargo norvégien Raa à quatre milles au large de Folkestone. Le Raa, ouvert par le milieu, ayant commencé à pencher, ses hommes d'équipage mirent les chaloupes à la mer et se réfugièrent à bord du Gordelueta. Mais ils avaient oublié d'arrêter les machines, si bien que le bâtiment a continué à aller de l'avant, et on a pu entendre ses hélices tourner quel que temps dans le brouillard avant de se perdre et probablement de sombrer.

A 4 heures ce matin, un abordage s'est produit, à trois milles au sud de Dungeness, entre le vapeur Nebraska et le bateau réservoir Oleaner, appartenant à l'Armateur. On ignore ce que sont devenus les deux bâtiments. Dans les mêmes parages, on signale une autre collision entre le vapeur anglais Bryntawe et le vapeur suédois Frammeas, qui a coulé. L'équipage de ce dernier bateau a pu être sauvé.

Enfin, cet après-midi, on apprend à Douvres que le bateau suédois Bard s'était heurté au vapeur norvégien Baltie. Ce soir même, le vapeur Beechwood a perdu sa direction à l'entrée du port de Portland et s'est échoué sur un banc de sable.

Les souverains belges ont été hier les hôtes du roi George

Londres, 13 fév. (dép. Parisien). — Le roi et la reine d'Espagne ont été accueillis à Buckingham Palace les hôtes du roi George et de la reine Mary. Après le déjeuner, les souverains des deux pays se sont rendus à Burlington House où deux heures durant ils ont visité l'exposition de peinture flamande.

LE PETIT PARISIEN

CRIME PASSIONNEL A MELUN

UNE JEUNE FEMME ÉGORGE SON AMI AGÉ DE DIX-SEPT ANS

Melun, 13 février (dép. P. Parisien). — Un crime passionnel a été commis, la nuit dernière, à Melun.

Deux jeunes gens, Pierre Meynard, dix-sept ans, demeurant 4, rue Jacques-Amiot, et Léontine Mariot, de cinq ans plus âgée, habitant en garni, place Saint-Jean, s'étaient rencontrés, il y a quelques jours, dans un lieu public, où ils se trouvaient avec d'autres jeunes gens. Ils se sont connus et ont échangé des lettres.

Comme ils sortaient, vers 22 h. 30, d'un débit de la rue de la Rochette, une jeune fille, dont le nom est inconnu, a vu un motif encore indéterminé. Tout en échangeant des injures et des menaces, le couple arriva au coin du Pré-Chamblain et de la rue Saint-Ambroise. C'est alors que Léontine Mariot, s'emparant d'un couteau, se précipita sur son ami et lui porta un coup violent à la gorge.

Pierre Meynard s'affaissa, pendant son sang en abondance. Des passants accoururent, mais, lorsqu'ils arrivèrent, la mortelle blessure était déjà trop grave. Le blessé fut aussitôt transporté à son domicile, mais, malgré les soins qui lui furent prodigués, il expira vers minuit.

Immédiatement avisée, la police se rendit sur les lieux et procéda à l'enquête. Léontine Mariot, elle y arriva la mortifiée, qui avait tranquillement regagné sa chambre. Le couteau dont elle s'était servie a été découvert dans son lit, caché entre deux matelas. La jeune femme avoua, mais invoqua l'excuse de la légitime défense.

C'est Pierre qui, après m'avoir adressé durs reproches, me frappa le premier à coups de pied. C'est alors que je me suis défendue. Je ne voulais que le blesser légèrement pour me débarrasser de lui.

Les parents des deux jeunes gens habitent Melun. Léontine Mariot avait quitté les siens l'année dernière pour partir avec un luthier de fête foraine.

DANS LEUR VILLA A MANTES DEUX FEMMES MEURENT INTOXIQUÉES PAR L'OXIDE DE CARBONE

Mantes, 13 février (dép. Petit Paris). — Cet après-midi, comme elle a coutume de faire chaque dimanche, une jeune femme, Mme Marie-Louise, mariée, venait rendre visite à la famille Verdier qui habite une villa 21, rue d'Alsace, à Mantes-sur-Seine. Surprise que son coup de sonnette demeurât sans réponse, elle se rendit chez elle.

Les deux femmes avaient succombé asphyxiées par l'oxyde de carbone tandis qu'elles prenaient leur repas. Seul l'enfant qui avait été protégé de l'intoxication par les luges de sa grand-mère avait survécu.

La villa était chauffée par un calorifère placé dans le vestibule. Le tuyau de dégagement de la chaudière, qui passe dans la cuisine, avait laissé filtrer l'oxyde de carbone qui, s'accumulant dans la pièce, avait été asphyxié.

L'ENLEVEMENT DE M. CORNAVIN DÉPUTÉ COMMUNISTE

Constantine, 13 février (dép. Havas). — Ses auteurs comparaitront le 7 mars devant la cour d'assises de Constantine.

Devant la cour d'assises de Constantine comparaitront le 7 mars prochain les auteurs de l'enlèvement de M. Cornavin, député communiste, poursuivis pour séquestration.

On se souvient que, le 31 mai dernier, M. Cornavin, au cours d'une tournée de propagande en Algérie, arriva à Bougie, où il devait faire une conférence, et qu'il fut enlevé par un groupe de jeunes gens, qui l'attendaient, le dirigeant vers une automobile appartenant à l'un d'eux. L'automobile démarra aussitôt et M. Cornavin fut transporté à 45 kilomètres de Bougie, contraindre à aller sur la route les monuments élevés à la mémoire des gardes égorgés par des indigènes, puis déposé dans une gare.

M. Paul Reynaud, du barreau de Paris, M. Morinard et Galle, du barreau de Constantine, ont demandé la mise en liberté provisoire de M. Cornavin. M. André Berthoin assista M. Cornavin, qui se porte partie civile.

UNE BLANCHISSERIE INCENDIÉE A LILLE

Cinq millions de dégâts; plusieurs centaines d'ouvriers réduits au chômage.

Lille, 13 février (dép. Petit Parisien). — Un incendie a éclaté, la nuit dernière, dans la blanchisserie Valaert frères, situés rue de la République, à Lille. Les flammes, qui ont atteint les bâtiments couverts plus d'un hectare.

En raison de la crise présente, les huit cent cinquante ouvriers et ouvrières de l'usine n'avaient pas travaillé hier. Vers 2 heures, deux ouvriers, MM. Vidal et Debeyne, qui sortaient d'une maison voisine, aperçurent des flammes s'échappant de l'atelier de glaciage et donnèrent l'alarme.

Les appels de la sirène amenèrent à la blanchisserie une grande partie du personnel, qui, en attendant l'arrivée des pompiers, combattit le feu par des moyens de fortune. Les livres de comptabilité et une partie des marchandises emmagasinées furent ainsi sauvées.

Les pompiers de Saintes, d'Habourdin, de Valenciennes et de Lille arrivèrent sur le lieu du sinistre. Au cours des travaux de sauvetage, un pompier de Saintes, M. Deneuville, a été victime d'un commencement d'asphyxie. Le feu diminue d'intensité ce matin, vers 9 heures, bien qu'il couvrait encore dans les caves.

Les ateliers de glaciage, de bobinage et les séchoirs sont complètement détruits. Les toitures et les murs se sont effondrés. Les bâtiments des machines subsistent seuls. Les dégâts sont considérables. Rien qu'en marchandises, ils représentent 5 millions.

On croit que l'incendie s'est allumé à la suite d'un court-circuit ou par suite d'un échouement de certaines machines premières.

LE CONSEIL NATIONAL

des employés auxiliaires de l'Etat victimes de guerre

Dernièrement, à la requête de certains fonctionnaires mutilés, le conseil d'Etat avait annulé pour vice de forme l'article 18 du décret du 14 avril 1925, pris en application de l'article 18 de la loi du 26 avril 1924. D'autre part, les intéressés se plaignaient que le passage du cadre latéral, dans lequel les bénéficiaires de l'article 18 sont titularisés, au cadre normal, était susceptible de leur créer un conflit, qui était de nature à retarder encore l'application de la loi.

Désireux de trouver une formule d'entente, l'administration du travail et des pensions a préparé, en vue de la soumission au conseil national, un texte appelé à statuer à nouveau, un texte transactionnel.

Ce texte avait été soumis aux représentants de l'Union des fonctionnaires, aux employés et aux auxiliaires de l'Etat, dans laquelle sont groupés les bénéficiaires de l'article 18, avait nécessité la convocation du « conseil national » de l'Union, qui vient de se tenir à la Maison des mutilés.

L'après-midi, un accord a été conclu et l'application de l'article 18, le conseil national a accepté le texte transactionnel et y apportant quelques modifications.

Après l'examen de questions diverses, le conseil national a clos ses travaux en fixant au mois de mai le congrès de l'Union.

Les "Amis de la Pologne" vont fêter le docteur Boy-Zenski

Les Amis de la Pologne organisent, pour le samedi 19 courant, à 21 heures, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, une solennité qui précédera la fête de la Pologne, organisée par le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française.

Après des allocutions de MM. René Doumic, de l'Académie française, et Louis Marin, président de l'Association des amis de la Pologne, le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française, sera fêté par les Amis de la Pologne.

FÊTES ET REUNIONS

L'Harmonie municipale du 6^e arrondissement donnera son concert annuel à la mairie de la place Saint-Jacques, le dimanche 19 courant, à 21 heures.

Après des allocutions de MM. René Doumic, de l'Académie française, et Louis Marin, président de l'Association des amis de la Pologne, le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française, sera fêté par les Amis de la Pologne.

Après des allocutions de MM. René Doumic, de l'Académie française, et Louis Marin, président de l'Association des amis de la Pologne, le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française, sera fêté par les Amis de la Pologne.

Après des allocutions de MM. René Doumic, de l'Académie française, et Louis Marin, président de l'Association des amis de la Pologne, le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française, sera fêté par les Amis de la Pologne.

Après des allocutions de MM. René Doumic, de l'Académie française, et Louis Marin, président de l'Association des amis de la Pologne, le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française, sera fêté par les Amis de la Pologne.

Après des allocutions de MM. René Doumic, de l'Académie française, et Louis Marin, président de l'Association des amis de la Pologne, le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française, sera fêté par les Amis de la Pologne.

Après des allocutions de MM. René Doumic, de l'Académie française, et Louis Marin, président de l'Association des amis de la Pologne, le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française, sera fêté par les Amis de la Pologne.

Après des allocutions de MM. René Doumic, de l'Académie française, et Louis Marin, président de l'Association des amis de la Pologne, le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française, sera fêté par les Amis de la Pologne.

Après des allocutions de MM. René Doumic, de l'Académie française, et Louis Marin, président de l'Association des amis de la Pologne, le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française, sera fêté par les Amis de la Pologne.

Après des allocutions de MM. René Doumic, de l'Académie française, et Louis Marin, président de l'Association des amis de la Pologne, le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française, sera fêté par les Amis de la Pologne.

Après des allocutions de MM. René Doumic, de l'Académie française, et Louis Marin, président de l'Association des amis de la Pologne, le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française, sera fêté par les Amis de la Pologne.

Après des allocutions de MM. René Doumic, de l'Académie française, et Louis Marin, président de l'Association des amis de la Pologne, le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française, sera fêté par les Amis de la Pologne.

Après des allocutions de MM. René Doumic, de l'Académie française, et Louis Marin, président de l'Association des amis de la Pologne, le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française, sera fêté par les Amis de la Pologne.

Après des allocutions de MM. René Doumic, de l'Académie française, et Louis Marin, président de l'Association des amis de la Pologne, le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française, sera fêté par les Amis de la Pologne.

Après des allocutions de MM. René Doumic, de l'Académie française, et Louis Marin, président de l'Association des amis de la Pologne, le docteur Boy-Zenski, auteur de la traduction en polonais de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature française, sera fêté par les Amis de la Pologne.

LES COURSES FAITS DIVERS

HIER A VINCENNES. — Les résultats

Uranie, à M. Vanackère, gagne le Prix d'Italie

Le dernier dimanche de Vincennes a été très réussi. Il y avait foule au plateau de Gravelle.

Le grand intérêt du Prix d'Italie était de savoir si Uranie serait capable de rendre de cent à cinquante mètres à ses concurrents, notamment à Ulysse, qui venait de la précéder dans le Prix de Coppenhague, et à Vassal. L'excitante jument de M. Vanackère a répondu victorieusement à la question et a battu de peu mais très nettement, Ulysse, Turlurette et Vassal.

Un accident s'est produit pendant cette compétition : Vessores et Tilly, au cours d'une collision, tombés, et leurs drivers, Carré et Guérault, ont été piétinés et contusionnés. Carré, le plus sérieusement atteint, a été reconduit à son domicile. On ne peut se prononcer encore sur la gravité de ses blessures. Celles de Guérault sont légères.

PRIX DE DOUVRES

Au trot monté, — 8,000 francs, 2,500 mètres

1. Ulysse (Vanackère).....	373	381
2. Ulysse (Vanackère).....	373	381
3. Ulysse (Vanackère).....	373	381

Au trot monté, — 8,000 francs, 2,500 mètres

1. Ulysse (Vanackère).....	373	381
2. Ulysse (Vanackère).....	373	381
3. Ulysse (Vanackère).....	373	381

Au trot monté, — 8,000 francs, 2,500 mètres

1. Ulysse (Vanackère).....	373	381
2. Ulysse (Vanackère).....	373	381
3. Ulysse (Vanackère).....	373	381

Au trot monté, — 8,000 francs, 2,500 mètres

1. Ulysse (Vanackère).....	373	381
2. Ulysse (Vanackère).....	373	381
3. Ulysse (Vanackère).....	373	381

Au trot monté, — 8,000 francs, 2,500 mètres

1. Ulysse (Vanackère).....	373	381
2. Ulysse (Vanackère).....	373	381
3. Ulysse (Vanackère).....	373	381

Au trot monté, — 8,000 francs, 2,500 mètres

1. Ulysse (Vanackère).....	373	381
2. Ulysse (Vanackère).....	373	381
3. Ulysse (Vanackère).....	373	381

La première voiture française construite en grande série

Les prix

DE LA 10 cv B 14

INTRO ENI

Les prix ci-dessous seront appliqués à toutes les voitures commandées en Février. Ils seront maintenus par la suite seulement si les commandes enregistrées permettent la cadence journalière de 400 voitures.

Chassis nu	17.700 frs	
Torpédo série	20.700 frs	
Torpédo luxe	21.600 frs	
Conduite Intérie Série	23.100 frs	
Conduite Intérie luxe	24.600 frs	
Torpédo cabriolet	25.800 frs	
Cond Intérie cabriolet	26.100 frs	
Coupé de ville	36.000 frs	
Torpédo commercial	21.000 frs	
Normande CHARGE UTILE 500 kgs	19.800 frs	
Camionnette CHARGE UTILE 500 kgs	20.400 frs	
Voit de livson CHARGE UTILE 500 kgs	21.300 frs	
Châssis nu CHARGE UTILE 1000 kgs	18.000 frs	
Camionnette CR UT 1000 kgs	23.100 frs	
Voit de livson CR UT 1000 kgs	24.000 frs	
Plateau CHARGE UTILE 1000 kgs	20.700 frs	
Plateforme CHARGE UTILE 1000 kgs	21.600 frs	

La Citroën B 14 est une voiture complète. Tous les modèles comportent : Eclairage et démarrage électriques, 5 roues munies de pneus Confort, 4 amortisseurs, servo-frein, etc.



L'expérience résultant de la fabrication de 20.000 voitures du type B 14 est une garantie de sa qualité et de sa parfaite mise au point.

BANQUE DE L'ALGERIE

Un concours pour l'admission à l'emploi de commis stagiaires masculins aura lieu le lundi 9 mai 1927 au siège social de la Banque de l'Algérie, à Paris, 217, boulevard Saint-Germain, ainsi que dans chacune des succursales d'Alger, Bougie, Constantine, Mostaganem, Oran, Philippeville, Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen et Tunis.

Il comprendra des épreuves écrites et des épreuves orales. Les postulants devront justifier de la qualité de citoyen français et être âgés de dix-huit ans au moins et de trente ans au plus au jour du concours. (Le temps passé obligatoirement sous les drapeaux s'ajoute à la limite d'âge.)

Les candidats reconnus admissibles aux épreuves écrites subiront l'examen oral au siège de la Banque à Paris ou à la succursale d'Alger, à leur choix. Les postulants devront adresser leur demande soit au siège social, soit au directeur de la succursale où ils désirent subir les épreuves d'écritures. La liste d'inscriptions sera close le 30 avril 1927.

Tout candidat admis sera soumis à un stage minimum d'une année dans un des sièges de l'Afrique du Nord. Il recevra, pendant la durée du stage, une indemnité annuelle de 8.000 francs. La titularisation sera prononcée aux appointements de 6.000 francs, augmentés d'une indemnité temporaire de cherté de vie, actuellement de 30 0/0. A ces indemnités et appointements s'ajoutent des allocations pour charges de famille.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétaire général de la Banque, 217, boulevard Saint-Germain, ou aux directeurs de succursales.

CAPITAUX

Vous qui désirez emprunter argent pour acheter ou développer affaire, ou former une Société Anonyme.

MARFAN Ecriteur-mai : 63 bis, rue de la Victoire PARIS-IX (Trinité)

PHONOS AUTOMATIQUES

POUR BARS, CAFES, DANCINGS

LE "MUSIQUE - CONCERT"

A. ANGELIQUE CONSTRUCTEUR

64, rue Jean-Angelès

JUVISY-SUR-ORGE (S.-et-O.) Téléphone 147

ESSAI ET LIVRAISON

FRANCO DANS TOUTE LA FRANCE

FACILITE DE PAIEMENT

Phonographes, Jazz-band, et ressorts et électriques

DENTISTE Métropolitain, 308, r. de la République, 3. H. 23, bd Saint-Denis.

VINS DE BORDEAUX

REPRESENTANT ON VOYAGEUR à la commission, sérieux, bien introduit clientèle, demande importante maison vins et spiritueux. Ecrire avec références à

READER, agence Havas, Bordeaux.

LE MIROIR DES SPORTS

révisé par les meilleurs spécialistes publie les plus belles photographies

LE THERMOGENE combat RHUMATISMES, GRIPPES, TOUX, POINTS DE COTE, LUMBAGOS, etc.

Dans toutes les Pharmacies

La Boîte : 3 fr. 75 (impôt de 0.50 compris)

L'image populaire du « PIERROT CRACHANT LE FEU » doit se trouver au dos de chaque boîte.

TUMEUR LOUPES KYSTES

TRAITEMENT par la méthode de l'Institut ABER (D'Alsace), 53, rue Lafayette, PARIS

FORCE et SANTÉ

ont rendues en quelques semaines aux affaiblis par la MINÉRALISÉ DUPEYRoux qui enrichit le sang, le renouvelle, l'épure et le fait circuler. Le flacon-cure pour un mois est envoyé à domicile contre 15 fr. en mandat adressé au Dr DUPEYRoux, 5, Square de Messine, Paris, qui envoie gratis et franco sur demande brochures explicatives et questionnaire pour consultation gratuite par correspondance. Consultations tous les jours non fériés de 2 h. à 5 h.

DENTIER A CREDIT

250 fr. ou 400 fr. LÉVADÉ 154, Bd Magenta.

Attention : pas de succursale. M. de confiance

SAVON PALMOLIVE

Toujours composé des pures huiles de Palme et d'Olive, le Savon Palmolive reste de la même qualité qui a fait son succès.

Maintenant à

2,50 frs



Déjà au travail?.. Quelle imprudence!

Votre mari vient d'être grippé et vous êtes inquiète de le voir reprendre son travail plus tôt qu'il n'eût fallu. Mais il était impossible de faire autrement car les affaires ont des exigences... Rassurez-vous. Votre mari retrouvera rapidement ses forces et sa santé s'il combat avec le PROTON l'anémie qui pourrait prolonger trop longtemps sa convalescence.

le PROTON

Reconstituant puissant

agréable à boire contient l'iode, le phosphore et le fer indispensables à l'organisme affaibli. Si vous avez été grippé ou plus malade encore, la cure de PROTON, à la fois réparatrice et fortifiante, vous évitera toute complication et toute rechute.

Médicament sérieux, LE PROTON a fait l'objet d'une communication à l'Académie de Médecine. Il est en vente dans toutes les pharmacies en contre-mandat de 12 fr. 12 le flacon + 1.50 d'impôt adressé aux Laboratoires du PROTON, 18, rue Fessier, Paris. Demandez aujourd'hui même aux Laboratoires du PROTON la brochure "La Cure de la faiblesse générale" envoyée gratuitement.

le Proton fortifie

ESTOMAC

ACTION MERVEILLEUSE DES POUDRES DE COCK

Gastrites, Dyspepsies, Gastralgies, Dilatations, Entérites, Aigreurs, Renvois, Vomissements, Indigestions, Brûlures, Ballonnements, Insomnies, Maux de Tête

L'Estomac est l'organe le plus important du corps humain, puisque c'est lui qui est chargé de transformer les aliments en produits assimilables et de les répandre ensuite dans tout l'organisme pour y apporter la vie. Il est donc indispensable de surveiller très sérieusement l'Estomac, et au moindre symptôme anormal : aigreurs, renvois, vomissements, brûlures, ballonnements, insomnies, ballonnements après les repas, faire d'urgence appel aux POUDRES DE COCK. L'efficacité des POUDRES DE COCK est immédiate ; elles assurent de suite une bonne digestion.

Grâce aux POUDRES DE COCK, on mange avec goût, on digère facilement n'importe quel aliment

l'appétit revient, la lourdeur, l'oppression après les repas disparaissent ; la langue n'est plus chargée, l'haleine plus fraîche ; les POUDRES DE COCK suppriment les cauchemars, les insomnies, les maux de tête dus aux mauvaises digestions. L'Estomac, l'intestin sont désinfectés. Les gaz, autrefois abondants, les alternatives de diarrhée et de constipation, tout cela disparaît. C'est enfin la santé qui est retrouvée.

L'Estomac n'a pas de remède plus efficace que les POUDRES DE COCK. Les troubles digestifs et intestinaux ne sont que passagers si on en fait usage

En vente dans toutes les Pharmacies : 8 fr. 45 la boîte

BOURSE

IMPORTANTES BÉNÉFICES MENSUELS peuvent être réalisés avec 5.000 francs espèces ou titres. Renseignements franco

E. PICARD & Co, remisières accrédités, 48, rue Condorcet, PARIS (9).

LA VIE FINANCIÈRE

LA SEMAINE SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

L'étape de hausse qui vient d'être parcourue a donné lieu, cette semaine, à des prises de bénéfices qui ont rendu plus irrégulière l'allure du marché. D'autre part, les capitaux disponibles étant allés vers les bons du Trésor, qui vont être émis à partir du 15 courant, il a fallu compter avec un relâchement du rythme des affaires, coïncidant, par ailleurs, avec un arrêt des achats de l'étranger. Ces diverses causes réunies ont finalement créé sur le marché une ambiance moins favorable, mais les dispositions restent, au fond, très encourageantes, et il n'est pas douteux que la situation redeviendra rapidement équilibrée avec une légère reprise d'activité.

Cette-ci n'est rien moins qu'improbable, attendu que les dégagements effectués ces jours-ci ont considérablement assoupli la position de place, préparant ainsi le terrain pour un nouveau mouvement en avant.

Nous avons dit que l'étranger avait interrompu ses achats : première pause après un effort qui avait évidemment tout à gagner à ne pas se poursuivre indéfiniment. Les raisons pour lesquelles nos valeurs paraissent intéressantes aux capitaux étrangers, allemands ou suisses, sont, en effet, trop évidentes pour que le mouvement s'arrête en ce moment. Il faut même espérer que la clientèle nationale ne se laissera pas trop influencer dans cette courte attente.

mouvement d'échanges dépasser deux millions de titres. Des écarts de cours très importants ont été enregistrés. Les valeurs se sont bien comportées, ainsi que les mines. En clôture, cependant, la Générale Motors s'élèvera sur la décision du conseil de ne pas augmenter la dividende. Pétrole, valeurs étrangères, sur la décision d'une hausse dans les prix de la matière. Aux industries, lourdeur de la Steel Common sur la diminution des ordres en carnet. La liquidation a quelques peu entravé les bonnes dispositions de la cote. Parmi les pétroliers, on s'est beaucoup occupé de la Royal Dutch et de la V. O. C. Aux Raf-fins, l'attention s'est portée sur l'Eust Rand et la Chartered. Couchoulières faibles tout d'abord, raffermies ensuite en sympathie avec la hausse de la matière. Parmi les mines métalliques, le Rio-Tinto a gagné du terrain sur la reprise du cuivre métal.

A Bruxelles, animation générale et fermement caractérisée, surtout au marché à terme, à la suite de la réduction du taux d'escompte de la Banque de Belgique. On a surtout travaillé certaines valeurs locales, comme la Sidra, ainsi que le groupe des pétroliers et celui des caoutchoutières. Au total, la semaine a été marquée par une certaine fermeté des banques, principalement de la Caisse de Reports et de la Banque de Bruxelles. Parmi les transports en commun, Congo-Grande-Face passé de 730 à 740, la part belge réunie s'est élevée de

8,700 à 9,535; Congo-Hellipolis capital progressé de 2,550 à 3,975, tandis que la dividende terminée à 8,700, au lieu de 7,225. Métallurgiques irrégulières sur la baisse des prix dans l'industrie, en raison de l'abstention de la consommation. Aux charbonnages, résistance générale. Diverses discussions. Textiles réelles. Bêles des industries chimiques soutenues à 415.

LES VALEURS. — Fonds d'Etat. — Nos rentes ont perdu du terrain pendant les premières séances. Elles se sont cependant relevées en clôture, la ventilation des positions paraissant terminée sur ce compartiment et la clôture prochaine de l'émission des bons du Trésor 7 0/0 à quinze ans étant susceptible de leur rendre l'animation dont elles faisaient preuve au début du mois.

Parmi les emprunts étrangers, amélioration des Ottomans, sur l'espoir d'un arrangement financier prochain.

Les fonds mexicains ont consolidé leurs progrès sur le fait accompli du paiement de leurs coupons.

Aux banques, belle allure de la Banque de France. Le dernier bilan hebdomadaire a accusé une nouvelle diminution de 900 millions aux avances à l'Etat et de 1,130 millions au portefeuille.

Un peu d'indécision parmi les grands établissements de crédit l'Union Parisienne s'est élevée à 1,317 ; la Banque de Paris, après avoir fléchi au-dessous de 1,300, s'est relevée à 1,315. On envisage des augmentations possibles de dividende pour le Comptoir d'Escompte, pour la Banque Générale du Nord et pour le Crédit Foncier (100 francs contre 80 francs).

Aux sociétés étrangères, la Banque Ottomane est calme. Le Crédit Foncier Egyptien détache un coupon de 128 francs. Quelques réalisations sur les Mexicaines : l'Union Européenne s'est élevée à 1,449.

Aux immobilières, marché actif sur la

Rente Foncière, qui ne termine pas au plus haut.

Lourdeur de la plupart des chemins de fer, affectés par des dégagements de position. Nos grandes compagnies ont suspendu, à la demande du ministre des Finances, leurs émissions d'obligations.

Parmi les transports en commun, tassement du Métropolitain et amélioration des Voitures : la Parisienne Electrique s'est élevée à 286 pour l'action et à 1,584 pour la part.

Notons, parmi les valeurs étrangères, la hausse de l'action de dividende Cairo-Hellipolis, qui s'élève de 5,090 à 5,475, et un marché très soutenu sur la part Bêles de 6,375 au lieu de 6,175. Les Railways et Electricité se maintiennent à 880.

Aux navigations, réaction des Chargeurs Réunis. Le Suez termine calme après des progrès assez appréciables. On signale une forte augmentation des recettes du Canal de Corinthe, qui se sont élevées net à 5,314,900 pour 1925 contre 4,705,728 en 1924.

Aux titres d'électricité, l'intérêt s'est surtout porté sur la distribution et sur la Générale d'Electricité. L'Electricité et Gaz du Nord s'inscrit à 375 ; l'action Jeumont est peu modifiée à 315 ainsi que la part à 1,000. L'action B des Etablissements Grammont est soutenue à 21. Cette société réunira bientôt une assemblée au vue d'examiner une proposition de répartition gratuite de titres.

D'après certaines indications, Radio Maritime porterait son dividende de 25 à 25 francs ; la Société Centrale pour l'Industrie Electrique augmenterait le sien de 40 à 45 francs.

Aux métallurgiques, Fives-Lille et Châtillon-Commentry restent en faveur.

Les bénéfices de Montbard-Aulnoy sont passés de 1,420,000 à 10 millions.

Les charbonnages sont plus indécis, surtout à terme, où Lens et Courrières terminent faibles. Au comptant, les Charbonnages du Tonkin se maintiennent aux alentours de 12,000. Béthune est réglée.

Parmi les mines métalliques, le Rio-Tinto a été recherché pour compte de l'arbitrage, pendant les dernières séances, sur la reprise des cours du métal, l'Anaroya, par contre, a abandonné une certaine de francs sur le bruit d'une diminution possible de son dividende. Aux valeurs d'étain, avance de Toka sur la hausse vigoureuse du métal.

Parmi les diamantifères, la De Beers a fait meilleure contenance sur la disparition des inquiétudes provoquées par les diamants alloués.

Mines d'or moins recherchées, en dernier lieu, sur l'amélioration de la livre, qui fait disparaître la perspective d'un retour à la parité. La Générale Minérale abandonne une cinquantaine de francs. La Rand Mines et la Crown Mines une dizaine. Aux territoriales, la Chartered reste soutenue sur la déclaration d'un dividende de 1 sh. 3 et d'un bonus de 3 pence.

Pétroles actifs et fermes sur la hausse des prix américains. La Royal Dutch progresse à 41,600 contre 40,000. La Shell s'attribue une quarantaine de francs ; la Standard Franco-Américaine est régulièrement échangée à 60. Aux gisements gâches et roumains, Pétrolina se retrouve à 1,200. Parmi les russes, amélioration de la Lianoff.

Caoutchoutières d'abord, tout d'abord, mieux en suite sur l'espoir d'un relèvement de la matière, conséquence de l'excédent attendu de la consommation, sur la production de 1927.

Produits chimiques lourds, Pechiney étant surtout offert.

Aux phosphatères, Gafsa abandonne du terrain, mais que la Société Tunisienne et les phosphates de Constantine demeurent très soutenus. Nitrates peu modifiés.

Parmi les sucreries, tassement de la Say et des Sucreries coloniales et amélioration des Sucreries d'Egypte.

Au groupe des valeurs diverses, l'Agence Havas s'inscrit en excellentes dispositions à 1,129.

MEMENTO DE L'ACTIONNAIRE

Les assemblées générales.

14 février, 15 heures. — Compagnie Générale d'Electricité, à Paris, 24, rue La Boétie.

15 février, 11 heures. — Rente Foncière, à Paris, 7, rue Marbeuf.

16 février, 17 h. 30. — Usines de la Chaux-de-Fonds, à Paris, 5, rue du Coq.

18 février, 11 heures. — Ports, quais et entrepôts de Beyrouth, à Paris, 21, rue de Londres.

17 février, 11 heures. — Française de Tubize, à Lyon.

18 février, 14 heures. — Brasserie de la Meuse, à Paris, 21, rue de la Chapelle.

18 février, 11 heures. — Compagnie Générale des Tabacs, à Paris, 10, rue Blanche.

18 février, 11 heures. — Générale des Eaux, à Paris, 8, rue d'Athènes.

Titres : échanges, dividendes, etc.

Etablissements G. Leroy, à Livarot.

Echange des actions anciennes, à raison de 4 anciennes (titres bistrés) contre 3 nouvelles (titres bleus).

Crédit Foncier. — Le conseil a décidé de fixer le dividende à 100 francs, contre 80 francs en 1925. Rappelons que l'acompte de janvier a été de 40 francs.

Banque de Roumanie. — Un dividende de 200 lei net contre 220 lei sera déclaré pour 1925.

Banque Industrielle du Japon. — Dividende semestriel au 31 décembre au taux de 8 % par an.

Banque Nationale de Grèce. — Le dividende du second semestre de 1925 ayant été de 1,200 drachmes, contre 1,100 drachmes pour le semestre correspondant de 1925.

Paris, Hémery, impr.-ger., 18, r. d'Alsace.

L'AGRICULTURE NOUVELLE

PARAISANT le 24^e SAMEDI DE CHAQUE MOIS

18, Rue d'Enghien -- PARIS

LE PLUS RÉPANDU des Journaux agricoles. Indispensable à la bonne conduite d'une ferme comme d'un simple jardin

Pour 18 FRANCS PAR AN (il est, à prix égal, le périodique agricole le plus pratique et le plus complet).

Consultations gratuites sur toutes questions et, en particulier, le Droit Rural.

36 PAGES DE TEXTE ET GRAVURES

LE NUMERO : 75 centimes chez tous les libraires et marchands de journaux.

Abonnements à l'Administration 18, rue d'Enghien, PARIS

UN AN : 18 francs / SIX MOIS : 9 fr.

Numero spécimen gratuit sur demande